AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PORT DE KERCABELLEC À MESQUER ■ AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA COLLÉGIALE SAINT-AUBIN À GUÉRANDE ■ MISE EN VALEUR ET AMÉNAGEMENT DU LITTORAL À LA BERNERIE-EN-RETZ ■ AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DU PRÉ DE LA CURE À LA CHAPELLE-DES-MARAIS ■ RÉHABILITATION DE LA POINTE DE PEN BRON À LA TURBALLE ■ RESTAURATION DE LA CÔTE SAUVAGE AU POULIGUEN ■ RESTAURATION DU LITTORAL À PORNIC ■ AMÉNAGEMENT DES CORNICHES À PRÉFAILLES ■ RESTAURATION DE LA CÔTE SAUVAGE À PRÉFAILLES ■ AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE VANNES À SAINT-HERBLAIN ■ REQUALIFICATION DE L'ESPLANADE VILLÈS-SAUTRON ET KIOSQUE À SAINT-NAZAIRE ■ VALORISATION ET AMÉNAGEMENT DU CHEMIN PIÉTON LITTORAL À SAINT-NAZAIRE ET PORNICHET ■ PLATE-FORME LOGISTIQUE DE L'HÔPITAL SAINT-JACQUES À NANTES ■ ESPACE SPORTIF "LE SOUCHAIS" À CARQUEFOU ■ ÉQUIPEMENT ASSOCIATIF DES GARENNES À NANTES ■ MÉDIATHÈQUE FLORESCA GUÉPIN À NANTES ■ BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL À SAINT-JOACHIM ■ ALVÉOLE 14 À SAINT-NAZAIRE ■ EXTENSION-RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE DOLTO/LE VERRIER À BOUGUENAIS ■ EXTENSION UFR DE DROIT ET DE SCIENCES POLITIQUES À NANTES ■ COLLÈGE LUCIE AUBRAC À VERTOU ■ IMMEUBLE ARBORÉA À NANTES ■ IMMEUBLE DU DRAC À NANTES ■ NORKIOUSE À REZÉ ■ LES HAUTS DE JOALLAND À SAINT-NAZAIRE ■ 12 LOGEMENTS À TRIGNAC ■ MAISON LR À BOUGUENAIS ■ VILLA F À MESQUER ■ ATELIER C À NANTES ■ LA GRANGE À SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES ■ LA FOLLE MAISON À NANTES ■ MAISONS 110 À NANTES ■ CRÈCHE "LE JARDIN DES POUPIES" À NANTES ■ RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE, LOCAUX ASSOCIATIFS, RESTAURANT SCOLAIRE ET BIBLIOTHÈQUE À VILLEPÔT ■ CASERNE GOUZÉ À NANTES ■ RÉHABILITATION D'UNE AGENCE

2008 PRIX DÉPARTEMENTAL D'**ARCHITECTURE** ET D'**AMÉNAGEMENT** DE LOIRE-ATLANTIQUE

7 2008 PRIX DÉPARTEMENTAL D'**ARCHITECTURE** ET D'**AMÉNAGEMENT** DE LOIRE-ATLANTIQUE

PRÉFACE

« La sagesse de la terre est une complicité totale entre l'homme et son environnement."
Pierre-Jakez Helias

La présence de vastes entités urbaines et l'existence d'une grande diversité de paysages littoraux et ruraux confèrent à la Loire-Atlantique un potentiel important d'aménagement, et de réalisations architecturales innovantes et respectueuses de leur environnement.
Acteur majeur et reconnu de l'architecture, de l'urbanisme et de la valorisation des paysages de notre département, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement dynamise les initiatives des nombreux concepteurs et maîtres d'ouvrage présents sur notre territoire, tout en tenant compte des problématiques sociales, environnementales et de développement durable.
En organisant tous les deux ans un Prix départemental d'Architecture et d'Aménagement, le Conseil général et le CAUE ont un objectif : récompenser les réalisations les plus significatives et promouvoir la qualité et l'innovation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du cadre de vie en général.

Les projets primés en 2006, la médiathèque-ludothèque de Sainte-Luce-sur-Loire, l'usine de fabrication d'enduit Egid à Vritz ou encore la ZAC de la Solvadière à Saint-Herblain, sont autant d'illustrations concrètes prouvant qu'esthétisme et fonctionnalité ne sont pas antinomiques et que l'architecture, comme l'aménagement, peuvent parfaitement se mettre au service de l'humain pour permettre un développement réellement durable, responsable et équilibré du territoire.

Offrir un cadre de vie meilleur et plus harmonieux à tous les habitants de Loire-Atlantique, c'est tout le sens de notre action et de notre engagement dans cette quatrième édition du Prix départemental d'Architecture et d'Aménagement.

Patrick MARESCHAL
Président du Conseil général
de Loire-Atlantique

DÉMARCHE DU C.A.U.E. DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le C.A.U.E., issu de la Loi sur l'architecture et mis en place par le Conseil général, est chargé, entre autres missions, de promouvoir la qualité de l'architecture et, plus largement, du cadre de vie à l'échelon départemental.
La présence de vastes entités urbaines et la vitalité de territoires ruraux et littoraux très actifs, confèrent à la Loire-Atlantique un fort potentiel de réalisations architecturales et d'aménagement. D'autre part, les quelque 500 architectes exerçant sur le département ainsi que la présence d'une école d'architecture à Nantes contribuent à satisfaire une production locale riche et diversifiée.
Ce Prix départemental, qui est désormais programmé tous les deux ans depuis 2002, vient compléter de nombreuses autres actions de sensibilisation au plan départemental destinées à un large public (scolaires, professionnels, élus...). En outre, cette initiative, grâce à la capitalisation des données recensées auprès des collectivités et des professionnels, a également pour vocation d'enrichir la base de données de notre « observatoire » départemental de la création dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.

RÉALISATIONS CONCERNÉES

Sont susceptibles d'être récompensés les édifices et aménagements publics et privés (réalisés depuis moins de 2 ans pour l'architecture et moins de 5 pour l'aménagement) exprimant toutes les facettes de la création contemporaine, dont les concepteurs sont architectes, paysagistes, urbanistes.
Tous types de constructions sont concernés : logements collectifs ou individuels, bâtiments publics, locaux d'enseignement ou de formation, équipements sanitaires et sociaux, équipements de sports ou de loisirs, infrastructures, aménagements d'espaces publics, aménagements paysagers, lotissements, Z.A.C....
Les interventions sur des édifices existants peuvent être également prises en compte, à condition qu'elles aient entraîné une modification significative de l'état initial du bâti.
Toutes les échelles de projet sont, a priori, recevables.
La qualité de la relation mise en place entre les maîtres d'ouvrage et les concepteurs, ainsi que l'insertion des projets dans le site environnant, sont des critères pris en compte dans l'appréciation de la qualité des opérations.

DÉROULEMENT DU PRIX DÉPARTEMENTAL

Le C.A.U.E. a sollicité dès le début de l'année 2008 les communes, les architectes, les urbanistes et les paysagistes du département, pour un recensement des projets réalisés en Loire-Atlantique au cours des années 2006 et 2007 pour l'architecture, 2003 à 2007 pour l'aménagement.
Un jury, principalement composé d'élus et de professionnels, a procédé le 17 juin 2008 à une première sélection de 31 projets sur un total de 144, qui ont ensuite fait l'objet d'un reportage photographique réalisé par un professionnel.
A la demande du jury, deux journées de visite ont été organisées les 18 juillet et 4 septembre 2008 afin de mieux apprécier les qualités architecturales et fonctionnelles de 22 projets.
Parmi les projets sélectionnés et visités, le jury a enfin désigné, lors d'une seconde séance le 23 septembre 2008, les projets lauréats ainsi que les opérations mentionnées.
La remise des prix aux maîtres d'ouvrage et aux concepteurs s'est déroulée le 9 décembre 2008 à l'Espace culturel Onyx à Saint-Herblain, lors d'une manifestation co-organisée par le Conseil général de Loire-Atlantique et la Ville de Saint-Herblain.

REMERCIEMENTS

Le C.A.U.E. et le Conseil général de Loire-Atlantique remercient les maîtres d'ouvrage publics et privés et les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage qui ont accepté de participer à cette quatrième édition du Prix départemental. Ils expriment leur gratitude aux responsables et aux concepteurs des 31 opérations présentées dans ce document, pour leur collaboration à son contenu.

L'architecture est une expression de la culture.
La création architecturale, la qualité des constructions,
leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant,
le respect des paysages naturels ou urbains
ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Loi du 3 janvier 1977

COMPOSITION DU **JURY**

- Gérard ALLARD, conseiller général, représentant le président du Conseil général,
- Claude NAUD, conseiller général, président du C.A.U.E.,
- Sylvie PERGELINE, représentant le président de l'Association des maires de Loire-Atlantique,
- Alain TOURNAIRE, architecte des bâtiments de France, chef du Service départemental de l'architecture et du patrimoine,
- Pascal SIRVIN, architecte-conseil de la D.D.E. de Loire-Atlantique,
- Philippe BATAILLE, directeur, et Guislain HIS, enseignant, de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes,
- Hélène AUMONT-LEROY, conseillère pour l'architecture à la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire,
- Jean-Marie LEBOIS, architecte, Président du Conseil régional de l'Ordre des architectes,
- Bruno JULLIEN, urbaniste, représentant l'Association des urbanistes du grand Ouest,
- Gaëlle FÉAT, paysagiste, représentant la Fédération française du paysage,
- Annick LORÉAL, journaliste, Le Moniteur,
- Dominique AMOUROUX, critique d'architecture,
- Vincent DEGROTTE, directeur du C.A.U.E.

Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et
de l'Environnement
de Loire-Atlantique

DES ŒUVRES DE **PHILIPPE SZECHTER**

Le Prix d'Architecture et d'Aménagement de Loire-Atlantique vise à mettre en valeur la qualité de la création contemporaine, dans les domaines de l'architecture et du paysage. Dans cette même logique, il a été décidé d'offrir aux concepteurs et aux maîtres d'ouvrage une œuvre d'art originale, créée à l'occasion de chaque édition du Prix.

Après des commandes passées aux sculpteurs Francine Toulemonde en 2002 et Alain Douillard en 2004, et au plasticien Eric Fonteneau en 2006, il a été fait appel en 2008 à l'artiste Philippe Szechter.

Philippe SZECHTER

Né en 1955. Vit et travaille à Nantes. Professe entre autres à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes.

BIOGRAPHIE SOMMAIRE ET AJUSTABLE

Philippe Szechter est né à Angers, une petite ville provinciale déjà trop petite pour lui, le 11 mai 1955.

Dès sa plus tendre enfance, il est attiré par le dessin au contact de son père Henri qui, entre la construction de châteaux de cartes à jouer et les réussites dominicales (sic), recopiait les vignettes des bandes dessinées de westerns. Fasciné par l'exécution de l'œuvre par une mise aux carreaux impeccable et par la qualité des dégradés de la gouache diluée nécessaire à l'obtention des effets de relief, Szechter le jeune s'initia à son tour à la copie.

Après la mort de son père alors qu'il n'avait que onze ans, sa tante Marcelle, sœur de son père, attentive à l'éducation de son neveu, invite sa belle-sœur Marcelle, la mère de l'artiste, à l'inscrire à l'Ecole des Beaux-Arts d'Angers. Le jeune Szechter est aussitôt remarqué par ses professeurs. Il obtint durant cette période, nombre de prix, surtout les premiers. Cette persévérance et parfois abnégation dans l'apprentissage d'un académisme rigoureux, qui n'avait pas senti le vent de 68, ne l'empêchent aucunement de suivre ses études secondaires. Après un passage éclair au Lycée Clémenceau de Nantes, il décide de poursuivre ses études à l'Ecole d'architecture de Nantes et obtient enfin en 1982 son diplôme d'architecte DPLG.

En 1987, il commence une carrière artistique à la Galerie Cobalt aux Sables d'Olonne grâce à Bernard Philippeaux, Laurence Drapeau, Eric Pénard et Didier Semin.

L'année suivante, il fonde la Zoo Galerie, une galerie associative, rue Santeuil à Nantes. Avec Patrice Joly, il s'y emploie à soutenir la jeune création. C'est l'occasion pour lui de se lier avec nombre d'artistes (Jacques Lizène, Pierrick Sorin, Didier Tallagrand, Alain Declerc, Virginie Barré, Bruno Peinado, Rudolf Pascika…).

Parallèlement à cette activité, le moins jeune Szechter développe sa pratique artistique qui lui vaudra la reconnaissance de ses pairs, qui lui décernent le prix Laurent Dumas au Salon de La Jeune Peinture en 1991, puis confirmera sa notoriété avec l'obtention d'un premier prix Saint-Germain Beaux-Arts en 1993. Il se lance dans une carrière artistique internationale assez moyenne qui le mène en Mongolie, en Ukraine, en Hongrie, en Italie.

Dernièrement, en 2008, son œuvre, qui avouerait volontiers un caractère kitsch de second degré, est remarquée au Musée des Beaux-Arts de Nantes. L'artiste y présente un mur peint, organise un grand concours de coloriage. Il réalise également une performance à la fois drôle et inquiétante, grimé en héros Malabar minable.

Son œuvre prend sa source d'inspiration dans les attitudes et les images destinées au monde de l'enfance et de l'adolescence. Leurs contenus ainsi revisités par Szechter nous renvoient sinon à notre propre enfance du moins à celle de l'enfance de l'art.

Ci-contre un dessin préparatoire et un prototype des œuvres remises aux lauréats du Prix départemental d'architecture et d'aménagement de Loire-Atlantique 2008. Philippe Szechter a réalisé à cette occasion une série de 9 œuvres originales pour les concepteurs et maîtres d'ouvrage des projets primés, et une série de 21 multiples numérotés pour ceux des projets mentionnés.

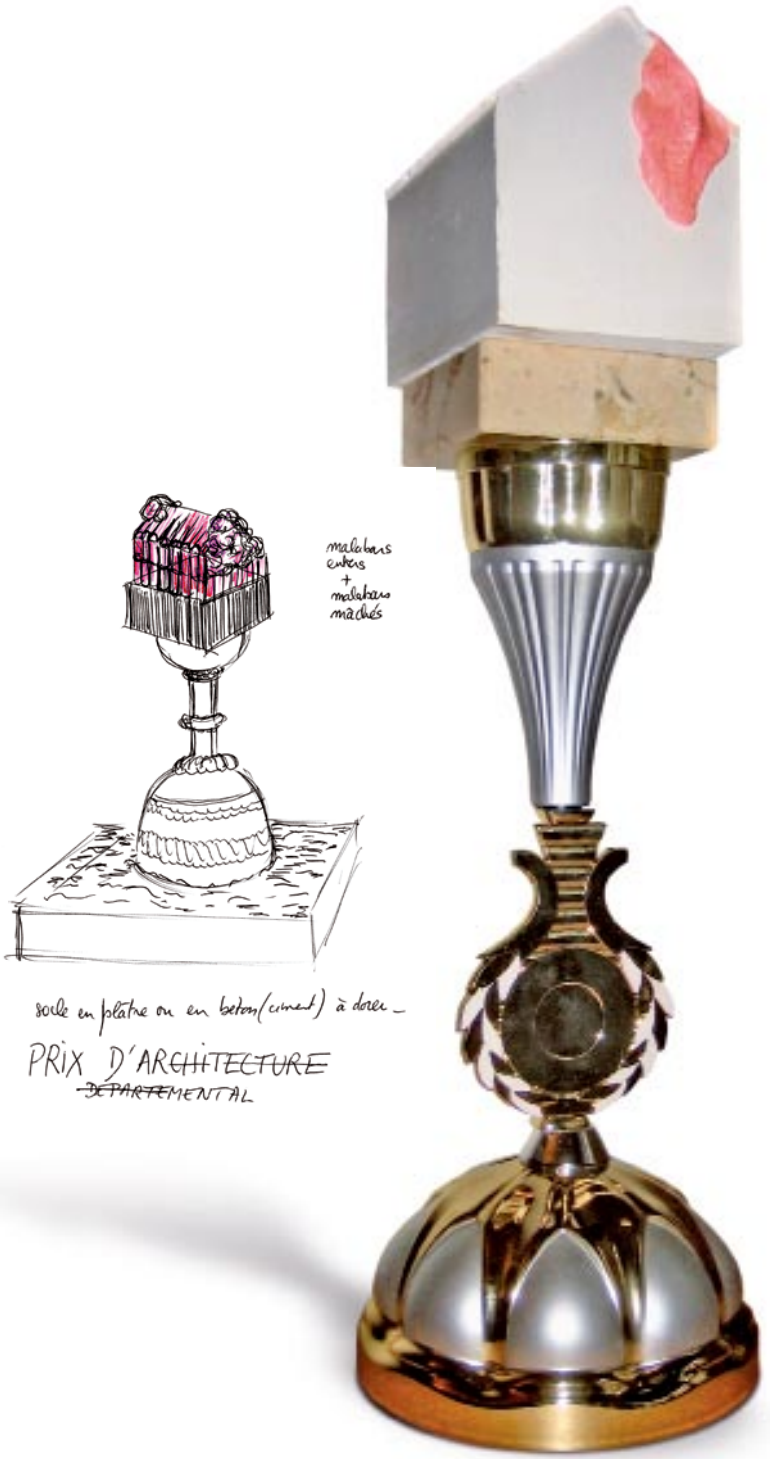

Patrick RABRÉAUD interviewe Philippe SZECHTER

Ph SZ : (…) ce que je présente est toujours lié au dessin, au rapport à l'art, à la question "qu'est-ce que c'est que créer ? Finalement qu'est-ce que l'art ? Qu'est-ce qu'une œuvre ?". (…) Finalement si on avait un mode d'emploi de l'art, tout le monde pourrait en faire.

P R : Tu n'es pas un artiste de la continuité. Où est la priorité pour toi ? Tes matériaux proviennent des grandes surfaces. Pourquoi ?

Ph SZ : Oui, évidemment ! C'est logique, c'est moins cher chez Leclerc. J'aime bien les magasins de bricolage (…). Le passage du bricolage à l'art c'est ça le mystère. Certainement, ces matériaux tout neufs et de moins en moins chers sont une source d'inspiration et de nouveaux questionnements. C'est une réalité nouvelle.

P R : Parce qu'ils ne sont pas investis d'un sens déjà établi ?

Ph SZ : Pour moi, il s'agit de rompre avec une certaine idée de l'art (mais ce n'est pas nouveau), et de lutter contre la convention. La moquette serait faite pour marcher dessus, moi je la peins, je la brûle… (…) Ces actes, aussi puérils soient-ils, donnent une ouverture sur le monde que finalement la peinture traditionnelle ne donne plus.

(…)

P R : Ton vocabulaire est principalement prélevé dans ce qui fait le quotidien des enfants. Est-ce un choix ou une rencontre ?

Ph SZ : Cette liberté du monde de l'enfance est toujours fascinante et peut-être, par glissements successifs, c'est cette fascination qui m'amène à revisiter les objets que les adultes fabriquent pour eux puisqu'ils ne fabriquent rien, ne faisant jamais que reproduire le monde qui les entoure. (…)

P R : Quel nom donnes-tu à ce que tu fais ?

Ph SZ : (…) est-ce que je fais de l'art ?

P R : Et on se le demande aussi. Est-ce qu'on peut dire que faire de l'art c'est s'avancer dans l'inconnu ? (…) Alors comment se donner des critères ? Est-ce qu'il en faut ?

Ph SZ : Ah ! Je crois qu'on est foutu si on se donne des critères.

(in catalogue Color Szechter, Galerie Saint-Stanislas, Nantes, 1997)

2008

2008 ARCHITECTURE

COLLÈGE LUCIE-AUBRAC À VERTOU - *(1er Prix d'architecture ex aequo)* p.8
MAISONS 110 À NANTES - *(1er Prix d'architecture ex aequo)* p.12
BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL À SAINT-JOACHIM - *(Mention)* p.16
VILLA F À MESQUER - *(Mention)* p.20
ATELIER C À NANTES - *(Mention)* p.24
RESTRUCTURATION DE L'ÎLOT MAIRIE À VILLEPÔT - *(Mention)* p.28
EXTENSION-RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE DOLTO - LE VERRIER À BOUGUENAIS p.32
MAISON L-R À BOUGUENAIS p.33
ESPACE SPORTIF "LE SOUCHAIS" À CARQUEFOU p.34
CRÈCHE "LE JARDIN DES POUPIES" À NANTES p.35
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS « GOUZÉ » À NANTES p.36
PLATEFORME LOGISTIQUE DE L'HÔPITAL ST-JACQUES À NANTES p.37
IMMEUBLE DE LA RUE DU DRAC À NANTES p.38
EXTENSION DE L'UFR DE DROIT ET DE SCIENCES POLITIQUES À NANTES p.39
LA FOLLE MAISON À NANTES p.40
MÉDIATHÈQUE FLORESCA GUÉPIN À NANTES p.41
RÉHABILITATION D'UNE AGENCE D'ARCHITECTURE À NANTES p.42
ÉQUIPEMENT ASSOCIATIF LES GARENNES À NANTES p.43
IMMEUBLE ARBORÉA À NANTES p.44
NORKIOUSE À REZÉ p.45
LA GRANGE À SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES p.46
ALVÉOLE 14 À SAINT-NAZAIRE p.47
LES HAUTS DE JOALLAND À SAINT-NAZAIRE p.48
AGENCE D'ARCHITECTURE ET RESTAURANT À SAINT-NAZAIRE p.49
11 LOGEMENTS SEMI-COLLECTIFS À TRIGNAC p.50

COLLÈGE LUCIE-AUBRAC / VERTOU

BOULEVARD LUC DEJOIE

1er prix ARCHITECTURE EX AEQUO

Une architecture peut être « respectueuse de l'environnement » par ses performances énergétiques ou par une construction à l'impact écologique faible. Elle peut aussi l'être par la qualité de son insertion dans un site, et par sa capacité à créer des espaces de civilité, des bonheurs d'usage. Sans doute ce nouveau collège est-il une synthèse de ces deux approches.

Le site, encore d'essence rurale, est une pente ouverte sur le paysage, au nord du bourg de Vertou. Le bâtiment d'enseignement s'y implante en guetteur, enjambant sa propre terrasse, son propre soutènement de béton surfacé. Cette « barre » blanche épaisse s'ouvre par une multitude de percements dont le rythme régulier s'anime parfois de surfaces colorées. A l'intérieur, pas de longs couloirs, mais des circulations sereines, espaces conviviaux s'élargissant autour de puits de lumière, écourtant les perspectives par le jeu discontinu de la couleur.

Parallèlement, l'étroit bâtiment de l'administration étire les brisures de sa toiture biaise sous un bardage de cuivre. Il s'appuie sur des volumes bas, au blanc dynamisé par des surfaces de teintes vives, comme celui de la restauration.

Entre les deux éléments bâtis, un mail conduit depuis l'entrée haute à un hall vitré traversant, réunissant les deux parties du collège sous le centre de documentation.

Ici l'architecture est heureuse de ses proportions et de ses matières simples, en un assemblage évident d'espaces et de couleurs sous la lumière, comme lorsqu'un volume suspendu dans le vide, parce qu'il est coloré de rouge, donne son sens à ce qui l'environne. Ou comme lorsqu'un léger escalier de métal pénètre le volume accueillant d'une banquette de béton gris.

205

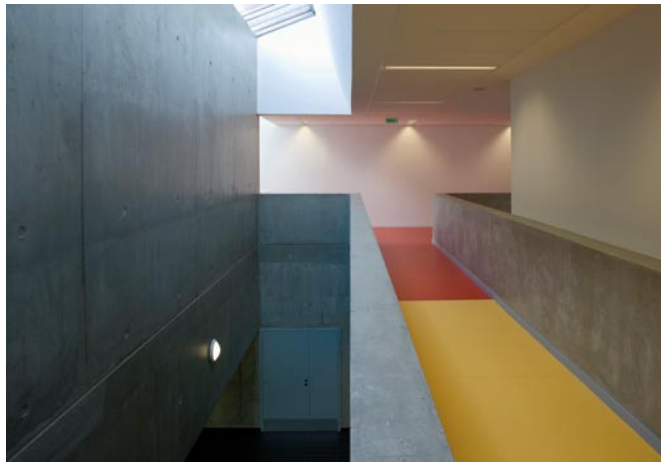

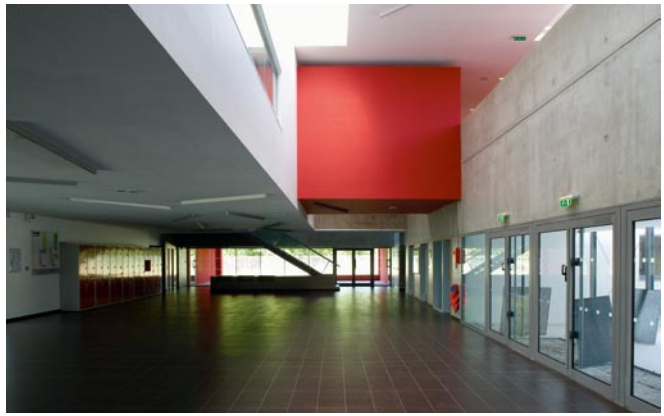

1er prix ARCHITECTURE EX AEQUO

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Conseil général de Loire-Atlantique
CONCEPTION : FORMA 6, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Août 2007
SURFACES : 5 574 m² SHON
MONTANT DES TRAVAUX : 7 897 290 €TTC

MAISONS 110 / NANTES

1er prix ARCHITECTURE EX AEQUO

La pression immobilière que connaît aujourd'hui la ville entraîne nombre de projets architecturaux dans des contextes difficiles. Mais des contraintes fortes, par exemple spatiales et économiques, peuvent aussi devenir facteurs de nouveauté et de qualité, quand le projet gagne la lutte. Il en est ainsi de ces deux maisons, enchâssées en cœur d'îlot urbain entre les murs de pierre d'un jardin en forte pente.

Il fallait oser croire à la possibilité de construire ici. Il fallait imaginer un projet permettant l'implantation, sur seulement 12 mètres de large, de deux maisons structurellement liées mais fonctionnellement indépendantes. Il fallait ne pas sacrifier la qualité des volumes, des vues, des luminosités. Il fallait savoir respecter la fragilité d'un vieil escalier de pierre ou la pousse des fougères sur le faîte d'un mur de schiste.

Il fallait donc inventer, dans un budget serré, quelque chose de neuf et de sophistiqué. Les deux maisons, de surfaces au sol à peu équivalentes (6 mètres par 20), développent deux organisations différentes. Chacune suit la pente du terrain, et propose donc plusieurs niveaux habitables, l'une sur deux niveaux et l'autre sur trois demis niveaux. Toutes les pièces ouvrent sur un espace extérieur, jardin haut, patio, terrasse de bois ou jardin bas.

Les contraintes de chantier ont amené au choix du bois, pour les ossatures, les bardages et la plupart des aménagements intérieurs. Les déclinaisons variées de ce matériau contribuent à la qualité des ambiances intérieures, mais aussi sans doute à la perception extérieure d'un projet léger, riche d'évidences finales, et poliment intégré dans un environnement au calme secrètement préservé.

1er prix ARCHITECTURE EX AEQUO

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée

CONCEPTION :PO (Karine OLIVIER/Frédéric PÉCHEREAU), architectes, Nantes + Thomas CANTIN (collectif FICHTRE, mobilier, scénographie, arts plastiques), Nantes

DATE D'ACHÈVEMENT : Novembre 2006

SURFACES : 180 m^2

MONTANT DES TRAVAUX : 220 000 €^{TTC}

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL / SAINT-JOACHIM

77 RUE JOLIOT-CURIE

projet MENTIONNÉ

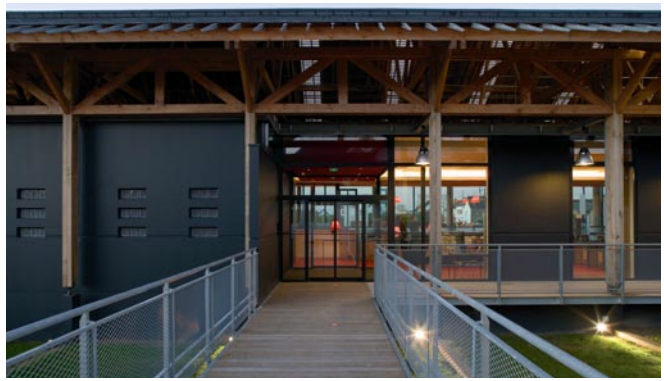

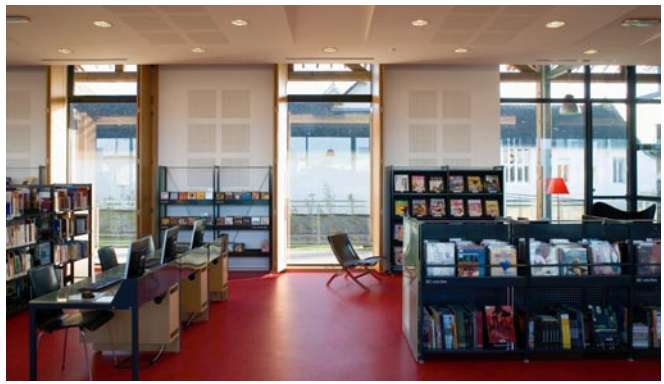

La commune était autrefois un archipel au milieu des marais de Brière, que des ponts et levées ont sorti de l'isolement au cours du XIXe siècle.

Le projet initial, outre la bibliothèque, prévoyait une halle de marché, les deux édifices parallèles encadrant un nouvel espace public.

Le parti architectural a été celui d'une longue structure ouverte, édifiée en pin et en chêne sur le modèle des hangars agricoles. Sa vaste toiture débordante, couverte d'ardoise et partiellement translucide, s'avance vers la rue.

L'ossature est posée sur un socle de béton gris, décollé du sol, comme flottant au-dessus d'espaces végétalisés qu'une passerelle enjambe, reliant l'édifice au centre culturel voisin.

Glissée à l'abri du hangar de bois, un parallélépipède de béton gris, en retrait, ouvre ses façades latérales. Côté rue, son pignon aveugle s'orne d'une inscription graphique, comme tracée au tableau noir.

L'entrée se fait par une coursive abritée, menant à un sas en métal et verre. De l'autre côté, lui répond un long espace entièrement vitré, englobant des bureaux.

La salle de lecture est un volume clair et libre. La blancheur des parois et des plafonds dilate l'espace, qu'animent le rouge et le sombre des sols, des menuiseries et du mobilier. Côté coursive, des volets intérieurs en bois protègent les ouvertures verticales.

Entre la rusticité extérieure et la modernité de l'intérieur, le décalage n'est qu'apparent. Le jeu de « boîte dans la boîte », en fournissant un espace tampon, en permettant la qualité des éclairements naturels et des circulations extérieures abritées, est en phase avec la logique de qualité environnementale du projet.

BEATLES

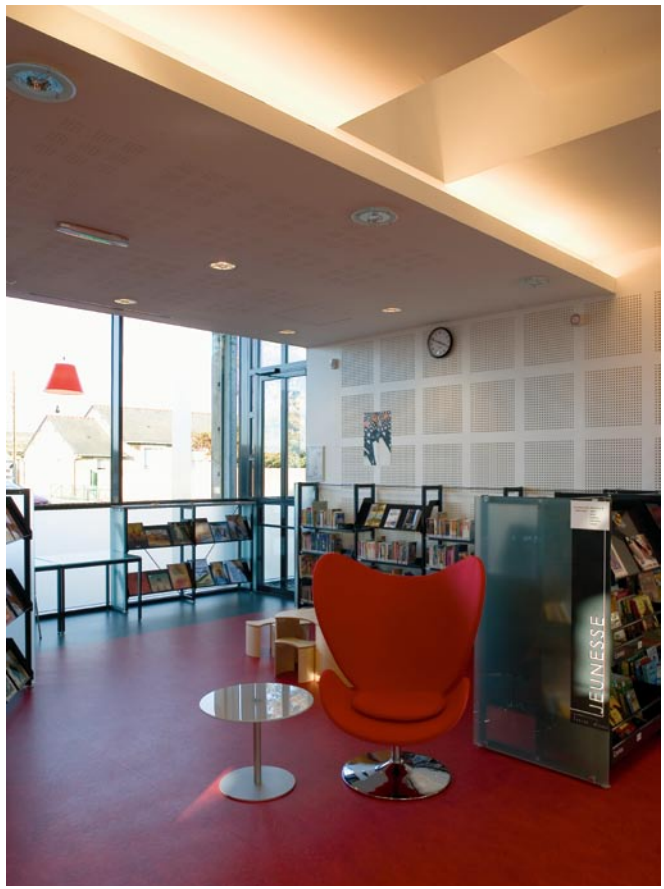

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Commune de Saint-Joachim et la CARENE

CONCEPTION : Yann PÉRON, architecte mandataire, Nantes
+ ECCE TERRA (BOSC & PIGOT), paysagistes, Tiercé (49)

DATE D'ACHÈVEMENT : Août 2006

SURFACES : 400 m^2

MONTANT DES TRAVAUX : 1 000 000 €^{TTC}

VILLA F / MESQUER

projet MENTIONNÉ

L'architecture balnéaire fournit des références formelles variées. Cette maison, respectueusement implantée parmi les arbres d'une pinède, en propose une nouvelle approche, unissant l'abstraction de la forme et la matérialité du revêtement extérieur.

La volumétrie des deux bâtiments s'inspire de celle d'une longère ancienne voisine, pour en donner deux variantes homothétiques (la maison principale et la maison d'amis). Cette épure trouve son aboutissement dans le choix du bois comme matériau extérieur unique, pour les élévations comme pour les pans de toitures, et dans le principe d'ouvertures « escamotables », c'est-à-dire pouvant être totalement occultées par des volets pleins recouverts du même bardage de bois. La maison fermée, seule une meurtrière signale la porte d'entrée, tandis que de discrètes claustras ouvrent l'étage des pignons.

Comme pour mieux souligner la matière du bois se grisant progressivement, le métal apparaît dans les étroits chéneaux, dans les fines gargouilles dépassant des pignons, dans les faîtages et dans la souche de cheminée, ainsi que pour un petit volume ajouté à la maison d'amis, qui donne au garage une longueur suffisante.

Le même souci d'évidence a présidé à l'implantation centrale d'un séjour traversant, occupant tout le volume disponible sous toiture, et s'ouvrant largement sur une terrasse de bois. Dans un équilibre quasi symétrique, les deux extrémités de la maison s'organisent sur deux niveaux, avec mezzanines, pièces humides et rangements. D'un côté, la « boîte » de la cheminée cache une chambre et un billard. De l'autre, le « bloc » ouvert de la cuisine masque une chambre et un salon intime à l'étage.

projet
MENTIONNÉ

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée

CONCEPTION : BARRÉ-LAMBOT, architectes, Nantes

DATE D'ACHÈVEMENT : Mai 2007

SURFACES : 167 m^2

MONTANT DES TRAVAUX : 300 000 €^{TTC}

ATELIER C / NANTES

110 RUE AMIRAL DUCHAFFAULT

projet MENTIONNÉ

L'extension d'une petite maison de ville est devenue un exercice courant pour les architectes, qui jouent souvent de la rupture entre les matériaux existants et, par exemple, des bardages de bois ou de métal. Ce projet propose une nouvelle confrontation.

Côté rue, la maison existante est simple, avec façade à bandeaux d'encadrements et corniche de pierre moulurée, et toit d'ardoise. Face à l'entrée du cimetière voisin, l'extension, de seulement 2,80 mètres de largeur, prolonge exactement la volumétrie existante. Mais elle est entièrement « enveloppée » d'un revêtement de caoutchouc noir, à la structure en caillebottis, qui lui confère une abstraction et une matité inédites.

De la porte de garage, seuls apparaissent les gonds de métal. La boîte à lettres se devine entre les deux dérivations d'une descente d'eaux pluviales dédoublée. Juste sous la pente du toit, une fenêtre en bandeau barre la façade neuve.

Côté jardin, l'extension conserve sa matière noire, mais s'ouvre par une verrière aux fines menuiseries d'acier. Les simples profilés qui la composent, et les boulons formant goupilles retenant les vitrages, sont un beau travail de serrurerie.

A l'intérieur, le projet conserve sa fantaisie. Dans le volume du garage, les rangements latéraux sont fermés par de légers panneaux coulissants à cadres métalliques, tendus de lés de toile cirée aux motifs variés et aux couleurs vives. Côté jardin, l'atelier s'enrichit de la matière du mur mitoyen en moellons de pierres rejointoyées.

Accessible par un petit escalier de bois, l'étage propose un bureau-atelier, éclairé de deux fenêtres de toit, où la baie en bandeau cadre le calme du cimetière.

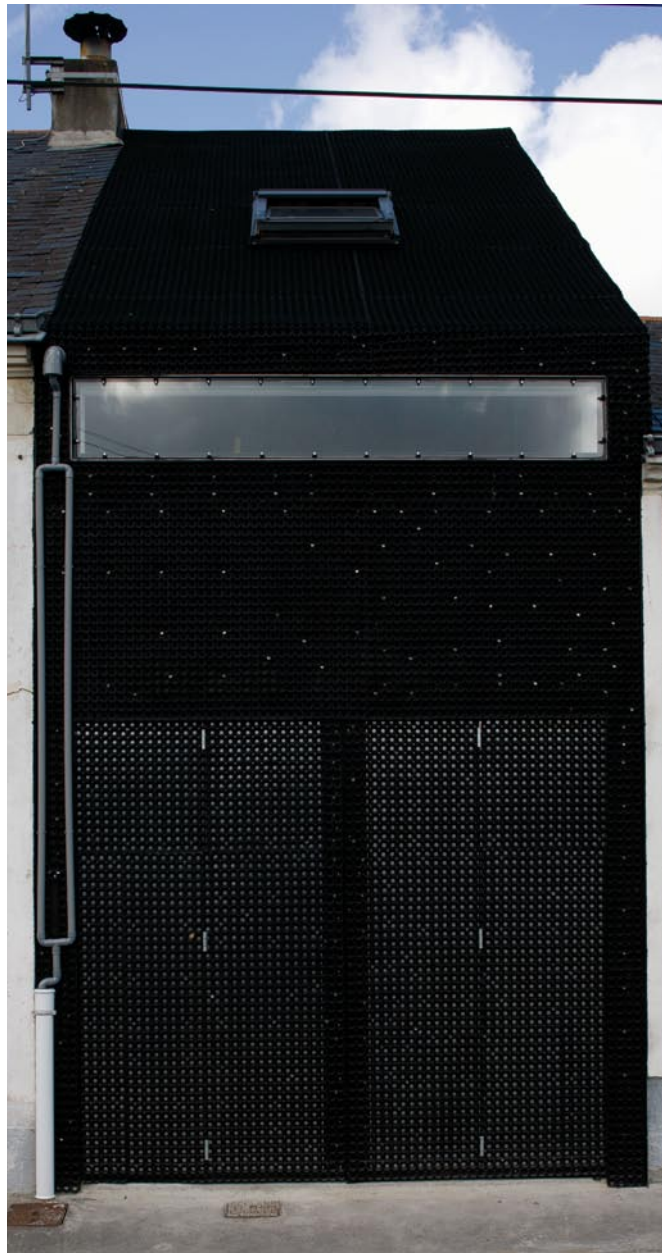

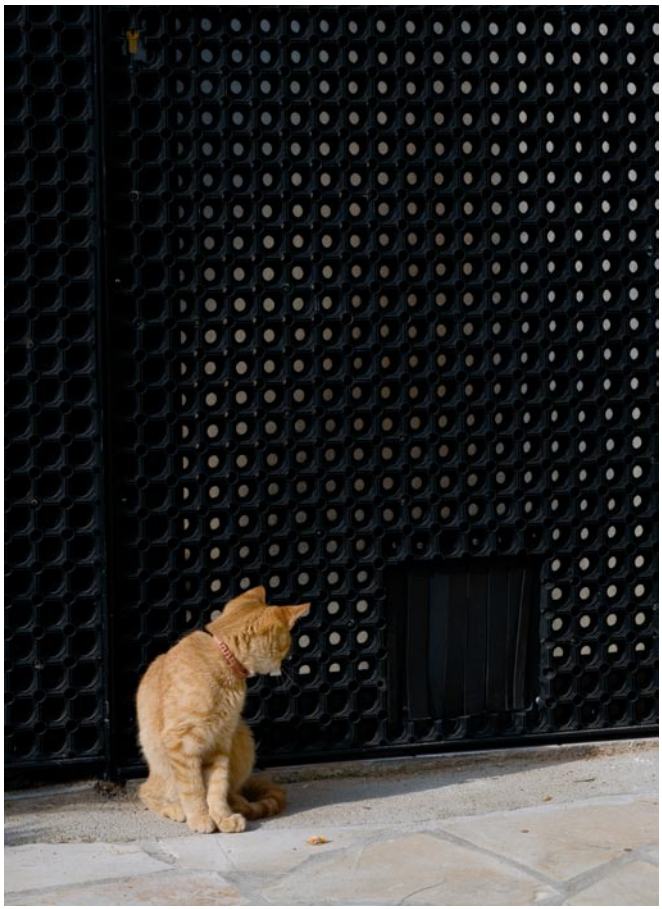

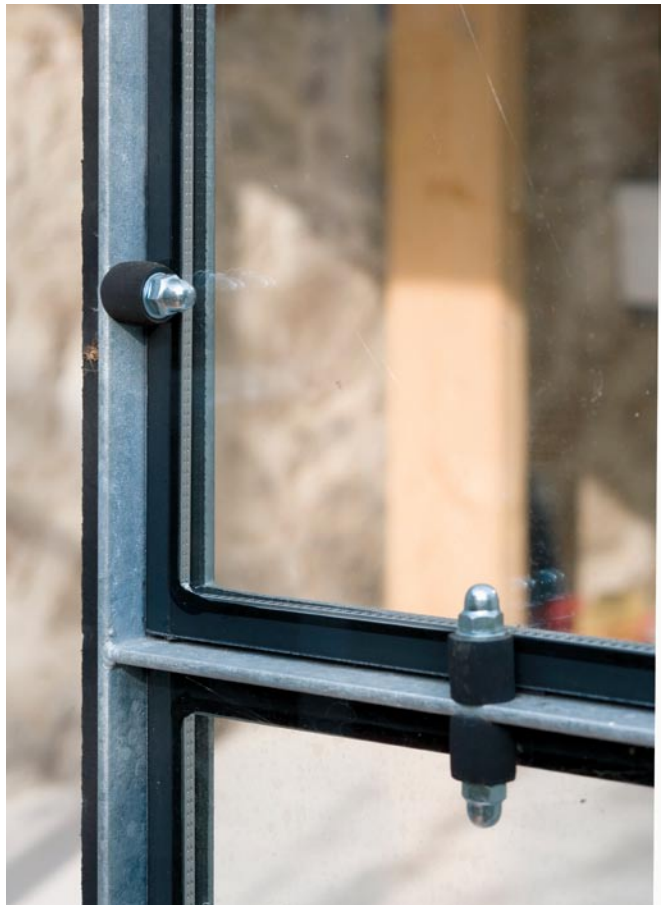

projet MENTIONNÉ

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée

CONCEPTION : AVIGNON-CLOUET, architectes, Nantes

DATE D'ACHÈVEMENT : Septembre 2007

SURFACES : 60 m²

MONTANT DES TRAVAUX : 55 000 €TTC

RESTRUCTURATION DE L'ÎLOT MAIRIE / VILLEPÔT

18 PLACE DE L'ÉGLISE

projet MENTIONNÉ

Cette opération à la fois ambitieuse et modeste possède plusieurs dimensions : urbaine avec une nouvelle lisibilité des fonctions publiques sur la place centrale du bourg ; architecturale avec la création d'édifices contemporains à l'écriture ouverte et dynamique ; patrimoniale avec la restauration de bâtiments anciens comme l'ancienne mairie-école ; culturelle et sociale, enfin, avec la mise à disposition de nouveaux équipements de vie et d'activités, aux synergies possibles.

La mairie-école, construite dans les premières années du XXe siècle en moellons, avec encadrements de brique et de pierre de taille et, à l'autre extrémité du site, une maison du XIXe siècle, toutes deux restaurées, encadrent un ensemble neuf, au rez-de-chaussée revêtu de brique, dont l'écriture architecturale et les volumétries rompent volontairement avec l'alignement urbain ancien.

À l'étage, trois parallélépipèdes blancs s'avancent en surplomb au-dessus de l'espace public, surmontant trois entrées clairement identifiables, celle de la mairie et de l'agence postale, celle d'une salle de vie associative (activités des associations, restaurant scolaire, accueil péri-scolaire) et celle de la bibliothèque (en fait insérée dans la maison restaurée). Les lettrages dessinés dans les grands vitrages de ces « boîtes » blanches permettent l'identification des trois fonctions, que parachèvent les trois couleurs vives de l'éclairage nocturne.

La salle associative est largement vitrée sur l'espace public. Les deux autres accès mènent à des espaces nouveaux, créés à l'intérieur des édifices anciens, mais où l'espace et l'éclairement naturel sont particulièrement généreux.

IBLIO
THEQUE

Princesse Laroute
Les contes du grand appétit

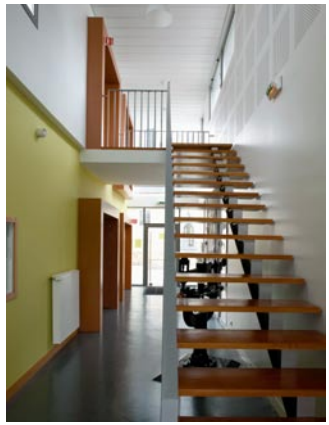

projet **MENTIONNÉ**

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Commune de Villepôt et CC du Castelbriantais

CONCEPTION : HAUMONT-RATTIER, architectes, Châteaubriant

DATE D'ACHÈVEMENT : Juillet 2007

SURFACES : 710 m²

MONTANT DES TRAVAUX : 1 094 300 €HT (valeur mars 2005)

EXTENSION-RÉNOVATION DU

GROUPE SCOLAIRE DOLTO - LE VERRIER / BOUGUENAIS

RUE DU 19 MARS 1962

Le groupe scolaire existant a été construit dans les années 60 à l'ouest du bourg des Couëts, dans un secteur aujourd'hui en mutation avec l'arrivée du tramway et la requalification des espaces publics. L'intervention avait plusieurs buts : création de locaux nouveaux ou en remplacement d'un bâtiment préfabriqué, création d'une entrée abritée pour le groupe scolaire, et accessibilité des bâtiments existants aux personnes à mobilité réduite.

La construction, implantée en limite de parcelle, forme une nouvelle enceinte pour le groupe scolaire, et une nouvelle façade sur l'espace public. Elle s'ouvre largement sur l'intérieur de la parcelle. Mais son élévation extérieure, et le mur qui la prolonge, se présentent comme une longue paroi blanche, support possible de fresques, animée en partie haute par une frise en tôle d'inox perforée, aux motifs de feuilles de tilleul. Au centre, un portail pivotant assure la fermeture de l'ensemble, sous un léger auvent de métal et de bois naturel.

Dans le même esprit, une clôture nouvelle, mur blanc percé d'échancrures biaises en métal perforé, protège l'intimité du groupe scolaire côté tramway.

Les ambiances intérieures, animées par les jeux de lumière des tôles perforées et par des petits patios plantés, font la part belle au bois laissé naturel, en sous-faces des toitures et en charpentes apparentes, en bardages ainsi qu'en dallages extérieurs. Dans les circulations, les lamelles de bois offrent des ondulations qui participent à la recherche générale de douceur et de légèreté qui caractérise l'ensemble de l'opération.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Commune de Bouguenais

CONCEPTION : Michel TAILLANDIER, architecte, Nantes

DATE D'ACHÈVEMENT : Novembre 2007

SURFACES : 268 m²

MONTANT DES TRAVAUX : 865 665 €TTC

MAISON L-R / BOUGUENAIS

46 RUE DES PÊCHEURS - PORT LAVIGNE

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée
CONCEPTION : AVIGNON-CLOUET, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Septembre 2006
SURFACES : 162 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 180 000 €TTC

De son passé de port ligérien, et des rénovations successives de ses constructions, Port Lavigne conserve des typologies et des matériaux variés, et la nécessité de bâtir le premier niveau habitable au-dessus de celui des crues du fleuve.

Sans jamais imiter aucune des écritures architecturales anciennes, la maison L-R s'inscrit dans cette tradition de pragmatisme. Elle présente au premier abord les caractéristiques habituelles des maisons rurales, avec un volume compact, une toiture à deux pentes, des percements verticaux ordonnancés, et une implantation à l'alignement de ses voisines.

Sa structure métallique, posée sur des plots de béton, est apparente, dans les façades, à l'intérieur de la maison, et autour de la terrasse côté jardin, où elle se fait pergola. Les côtés de cet espace extérieur, au sol de gravier blanc, sont fermés par des écrans de planches verticales, goudronnées comme l'étaient le bois des ateliers et des bateaux de Loire. Côté rue, des volets de contreplaqué teinté pour les percements, et une porte de garage en planches noircies.

Entre les poutrelles métalliques visibles en façades, les enduits, d'une unique teinte claire, présentent un patchwork irrégulier de textures aussi variées que celles des enduits du village.

A l'intérieur, l'espace habitable, lumineux et généreux, répond aux modes de vie d'aujourd'hui. Le séjour, comme un atrium central évidé sur les deux niveaux, dessert les autres pièces de vie et, à l'étage, quatre chambres. Celles-ci s'ouvrent largement sur l'espace commun, par des parois en bois coulissant sur des rails métalliques. Les sols sont en ciment naturel, l'escalier et les garde-corps en métal galvanisé et grillage.

ESPACE SPORTIF “LE SOUCHAIS” / CARQUEFOU
ROND-POINT DE PORT JEAN

Dans le nouveau quartier résidentiel du Souchais, la rue Léonard de Vinci est un axe structurant, qui mène au quartier de la Fleuriaye, pourvu d’équipements culturels d’importance métropolitaine, et au bourg historique. Dans ce contexte récent, mais déjà chargé de signes et de sens, la construction d’un équipement sportif au long de cette voie a donné l’occasion à ses concepteurs d’affirmer clairement leurs choix esthétiques, techniques, économiques.

Côté rue, la construction repose sur un vaste et massif socle en maçonnerie, à peine percé de petites baies régulières, qui révèle la pente du terrain naturel et ancre l’équipement dans le sol. Il est destiné à être partiellement végétalisé. Côté parkings, le socle conserve la même teinte grise, mais il s’évide, lorsqu’il se prolonge en gradins intérieurs ou qu’il s’ouvre en larges verrières.

A l’intérieur, le socle reste lisible, par l’effet de maçonnerie comme par sa même teinte grise.

Sur cette base, la construction s’élève et s’allège, et offre d’imposants volumes, dont les hauteurs décroissent progressivement. La structure métallique bardée de gris pâle translucide joue la légèreté, l’abstraction, la lumière et le lien visuel avec le ciel.

Les espaces intérieurs prolongent ce jeu de blancs et de gris. Seuls les sols des salles sont colorés, ainsi qu’un volume rouge implanté en contrepoint sur le parking.

L’édifice est un signal à l’échelle du quartier tout entier, par le lettrage surdimensionné qui réaffirme la destination du lieu tout au long de son élévation sur rue, comme par l’éclairement nocturne des salles de sports.

MAÎTRISE D’OUVRAGE : Commune de Carquefou

CONCEPTION : AGENCE M.A. (MURAIL architecture), architectes mandataires, Nantes - Agence DUPEUX-PHILOUZE, architectes associés, Rennes - Jacques LEBRIS, paysagiste associé, Nantes.

DATE D’ACHÈVEMENT : Mars 2007

SURFACES : 3 370 m^2

MONTANT DES TRAVAUX : 4 066 400 € TTC dont 558 000 € TTC pour les aménagements extérieurs.

CRÈCHE "LE JARDIN DES POUPIES" / NANTES

3 RUE LOUIS BRISSET

Ce havre de paix pour 75 enfants valides ou handicapés s'est posé en douceur dans le parc du groupe scolaire du Grand Carcouët, implanté dans les années 60 dans l'ancienne propriété du château du même nom.

Sur un fin socle de béton, légèrement décollé des surfaces de pelouse, le bâtiment a la forme d'un parallélépipède bas, principalement recouvert d'un bardage d'inox poli. Ce parti-pris esthétique, en rupture avec les bâtiments existant sur le site, l'intègre de fait, par le jeu des reflets, au sein du parc.

Le caractère d'abri protecteur est confirmé par le traitement des percements extérieurs : entrées en retrait de la peau d'inox, fines meurtrières, baies rares et de petite taille, en bandeau ou, près de l'entrée principale, posée au niveau du sol, permettant aux petits d'admirer le pied d'un gros arbre.

L'équipement s'ouvre en réalité largement, mais sur son jardin-patio et sur un large hall traversant, espace d'accueil et de rencontre. Les espaces intérieurs sont généreux, lumineux, traités dans une harmonie de blancs et de beiges structurée par le noir des menuiseries et quelques revêtements de bois sombre. Les couleurs, claires, sont au sol.

Le patio s'ouvre sur le parc, par une clôture ajourée et ouvrante en métal, mais conserve son intimité par la présence d'un préau et d'auvents périphériques, qui lui donnent le caractère de certaines cours d'école ou d'un petit cloître d'aujourd'hui. Le jeu de blanc et de gris des façades s'anime, sur certaines des parois, du dessin de grandes feuilles de chêne. Le traitement énergétique (toiture végétalisée, inertie thermique, pompe à chaleur, ventilation double-flux) ajoute au confort et au respect de l'environnement.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Association La Maison des Poupies

CONCEPTION : TOPOS Architecture, architectes, Nantes

DATE D'ACHÈVEMENT : Février 2007

SURFACES : 970 m²

MONTANT DES TRAVAUX : 1 665 000 € TTC

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS « GOUZÉ » / NANTES
37 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE

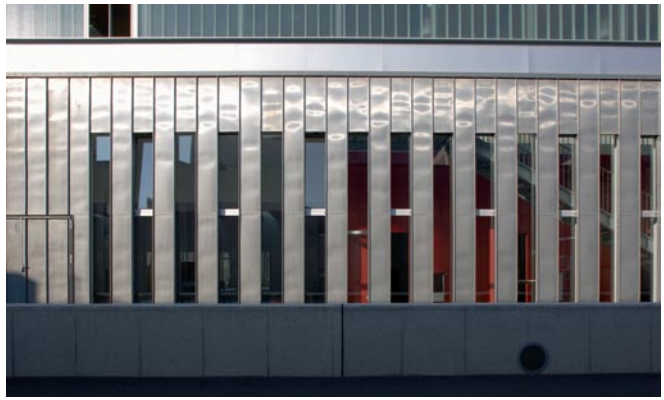

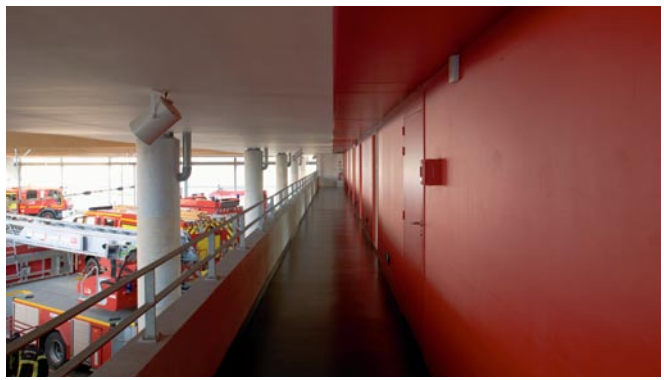

Dans un quartier dense de centre-ville, et sur un terrain en forte pente, la restructuration et l'extension d'une caserne de sapeurs-pompiers ancienne était un pari difficile, sur le plan fonctionnel comme sur le plan architectural et urbain. Le projet a réuni plusieurs interventions différentes qui, ensemble, donnent au site une nouvelle lisibilité interne et externe, tout en optimisant les différentes fonctions des lieux.

Le décaissement du terrain a permis la création d'un vaste garage, ouvert de plain-pied sur la rue et sur une nouvelle cour de manœuvre en cœur d'îlot, et l'aménagement de terrasses en surplomb pour les bâtiments anciens conservés (restaurant et locaux administratifs).

La halle pour les véhicules, ou « remise », offre un espace lumineux. De grandes fermes treillis en bois Kerto évitent les appuis intermédiaires, et permettent un éclairement de grande qualité pour tout l'espace. Côté rue, les transparences de la façade et des portes poursuivent cette logique d'ouverture sur la ville.

Depuis la rue, le volume du garage sert visuellement de socle à un bâtiment de quatre niveaux, implanté en alignement de la rue longeant le site. Il abrite les chambres d'astreinte individuelles et leurs annexes. Sa façade urbaine, très ouverte, contraste avec l'élévation sur cour, enveloppée d'un bardage de zinc à joints nervurés verticaux.

De l'autre côté de la parcelle, la requalification de locaux existants a permis de donner sa cohérence à l'écriture d'ensemble : même bardage de zinc, ouvertures en meurtrières, bandeau translucide en partie haute. De ce côté-ci comme en toiture, le garage est lui aussi vêtu de zinc.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : EPDIS de Loire-Atlantique
CONCEPTION : BARRÉ-LAMBOT, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Février 2006
SURFACES : 5 035 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 8 836 173 €TTC

PLATEFORME LOGISTIQUE DE L'HÔPITAL ST-JACQUES / NANTES
85 RUE SAINT-JACQUES

MAÎTRISE D'OUVRAGE : CHU DE NANTES
CONCEPTION : AIA architectes ingénieurs associés, Atelier de la Rize, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Décembre 2007
SURFACES : 6 900 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 10 000 000 €TTC

L'hôpital Saint-Jacques est un « morceau de ville », où se côtoient, dans de larges espaces de jardins, de parcs ou de stationnements, des bâtiments du XVIIIe siècle, un vaste centre hospitalier du XIXe au plan ordonnancé, et des constructions récentes venues compléter, à mesure, les besoins d'une structure en perpétuelle évolution.

L'extension et la modernisation de la plateforme logistique du CHU (pharmacie centrale, magasins généraux et blanchisserie) devaient donc concilier la création d'un vaste édifice, à l'échelle d'un site industriel, et son insertion dans un site à caractère patrimonial.

Le parti-pris est celui d'une affirmation sans complexes, le dialogue avec les bâtiments existants et le lien avec les espaces non bâtis se construisant par le jeu de contrastes maîtrisés.

La composition générale des façades privilégie l'horizontalité, dans la continuité de l'existant : par un socle de béton formant partiellement quai, par une façade vitrée striée de lignes opaques, et par l'auvent largement débordant de la toiture.

Dans un autre registre formel, on remarque le rythme régulier des portes d'accès au quai, dont le traitement de maçonnerie claire répond aux arcatures d'un portique de pierre conservé à proximité.

L'emploi d'un parement extérieur semi-réfléchissant participe à ce jeu de liens, avec le renvoi des images du bâti et des arbres environnants.

Le travail sur les espaces extérieurs, enfin, a dû faire cohabiter la qualité de parc planté avec le flux de véhicules lourds, et a permis de recomposer des espaces « jardinés », où le végétal participe à la composition d'ensemble du site.

IMMEUBLE DE LA RUE DU DRAC / NANTES
RUE DU DRAC

Cette « barre » de logements appartenait à un ensemble typique des années 60, à la composition orthogonale répétitive. Son implantation à l'angle d'un boulevard et d'une rue ignorait le tracé et le caractère de ces voies.

Sa transformation en locaux sociaux et associatifs a été l'occasion de lui donner sa propre identité, et de la « raccrocher » à son contexte. Entièrement restructurée, la construction d'origine a été agrandie de trois manières différentes.

Devant l'ancien pignon donnant sur le boulevard, un nouveau volume prolonge l'ensemble de l'immeuble sur ses six niveaux. Dans cette extension, des circulations verticales et, à chaque étage, une salle de réunion ou un espace de convivialité. Au rez-de-chaussée, le hall principal s'ouvre sur un parvis de plain-pied, surplombant légèrement la pente du terrain naturel. De ce côté, une élégante ossature de métal galvanisé structure l'élévation, entièrement vitrée, qui contribue à la nouvelle image de l'édifice.

Dans le même esprit, un nouveau volume a été construit, à l'échelle et à l'alignement de la rue. Cette construction autonome, reliée à la principale par une circulation de faible hauteur, s'ouvre elle aussi largement sur le parvis. Elle est un espace de réunions et d'annexes.

De l'autre côté de l'immeuble principal, un bloc parallélépipédique regroupe des circulations verticales nouvelles, sur toute la hauteur de l'immeuble.

L'ensemble est entièrement revêtu d'un bardage en acier gris, à fines ondulations verticales, qui unifie l'écriture architecturale, et hisse la perception de l'équipement vers une image tertiaire et contemporaine, quasiment culturelle.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de Nantes - Conseil général de Loire-Atlantique
CONCEPTION : GARO-BOIXEL, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Septembre 2007
SURFACES : 2 444 m² existant - 980 m² extension
MONTANT DES TRAVAUX : 2 724 488 €TTC

EXTENSION DE
L'UFR DE DROIT ET DE SCIENCES POLITIQUES / NANTES
CHEMIN DE LA CENSIVE DU TERTRE

La faculté de Droit de Nantes fut inaugurée en 1970. L'édifice, signé par Louis Arretche (assisté de François Deslaugiers et de Jean Boquien) reste une œuvre majeure du Mouvement moderne. Il se caractérise notamment par l'implantation en douceur d'un long corps de bâtiment, « posé » sur la pente naturelle du tertre qui donna son nom au site. En arrière, relié par une galerie vitrée, un autre bâtiment forme un quadrilatère, autour d'une cour carrée respectant la pente du sol. L'écriture architecturale de la façade d'entrée est marquée du rythme subtil d'un réseau de fins poteaux de béton brut.

L'extension a porté sur l'agrandissement du hall principal et sur la création de deux nouveaux amphithéâtres.

Les concepteurs ont souhaité atténuer l'impact de leur projet, en avançant l'implantation des nouveaux locaux et en les enterrant dans le sol d'un tertre élargi et remodelé. La toiture des amphithéâtres devient ainsi une portion de verdure, comme soulevée du sol et suspendue au-dessus d'un vitrage périphérique en retrait.

En prolongement du hall d'entrée existant et de la galerie arrière, un nouvel espace vitré s'avance vers la rue. Le rouge des peintures intérieures y contraste fortement avec le vert des pelouses extérieures. La structure de béton (toiture en plaque massive reposant sur des poteaux) s'inspire de l'écriture du bâtiment d'origine. Comme pour celle des amphithéâtres, la surface du béton neuf des rives et des sous-faces de la toiture du hall a été travaillée avec des effets de traces de coffrage, dans l'esprit des bétons du Mouvement moderne.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Université de Nantes
CONCEPTION : ROCHETEAU-SAILLARD, architectes, Nantes.
DATE D'ACHÈVEMENT : 2006
SURFACES : 1 055 m² SHON
MONTANT DES TRAVAUX : 2 270 000 € TTC

LA FOLLE MAISON / NANTES

43 À 47 BIS RUE GUSTAVE CHARPENTIER

Dans un quartier pavillonnaire, où les maisons des premières décennies du XX^{e} siècle alternent les toitures de tuile ou d'ardoise, la division d'un grand terrain a permis la création d'un petit lotissement urbain. Sept maisons individuelles mitoyennes y composent un ensemble fortement présent, dont l'échelle oscille entre celles du logement individuel et de l'habitat collectif.

Dans le contexte, l'esthétique du projet surprend sans doute encore, bien qu'elle fasse explicitement référence au Mouvement moderne des années 30.

En alignement sur rue, le rythme est donné par une série de sept blocs à deux niveaux, aux enduits peints en bleu, et percés de baies aux proportions classiques. En retrait, des élévations blanches sur trois niveaux forment un ensemble continu, ouvrant en rez-de-chaussée par des portes d'entrées ou de garages. Au-dessus et plus en retrait, des petits volumes de toitures bardés de zinc.

Ce jeu de décomposition des masses atténue l'impact de la densification créée. Côté jardins, cette dernière se lit plus immédiatement. Les parcelles en lanières forment des jardins étroits, auxquels la hauteur des murs séparatifs donne le caractère de patios intimes. Le bleu et le blanc des parois, et le palmier de chaque lot, confèrent une touche méditerranéenne à l'ambiance générale.

Une pièce indépendante referme le fond de chaque parcelle, et ajoute une variante supplémentaire à la diversité des espaces de vie de chaque maison. Leurs volumes sur trois niveaux s'habillent ici de zinc et de volets coulissants en bois teinté. Chacune possède sa terrasse en rez-de-jardin et sa terrasse-balcon à l'étage.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée

CONCEPTION : AGENCE CUBE (Philippe GRAVIER), architectes, Nantes

DATE D'ACHÈVEMENT : Décembre 2007

SURFACES : 960 m^2

MONTANT DES TRAVAUX : 2 270 000 €^{TTC}

MÉDIATHÈQUE FLORESCA GUÉPIN / NANTES
15 RUE DE LA HALUCHÈRE

Le quartier Bottière-Chesnaie est un « morceau de ville » en gestation, où cette médiathèque est un des premiers jalons publics. On l'a dite « forteresse », mais sa singularité tient plutôt de l'ouverture au paysage environnant. S'il s'agit d'un château, ce pourrait alors être celui d'un cargo, aux conteneurs pleins des savoirs du monde, venu s'échouer dans l'océan d'herbes folles de terrains en jachères.
La base de l'édifice est un volume sans matière et sans poids, entièrement vitré sur quatre côtés, sans menuiseries ni ossature visuellement présentes. Les verres forment une double peau, créent un espace tampon naturellement ventilé, qui protège du chaud et du froid le plateau libre des salles de lecture. Ici tout est transparence et sobriété. Il revient au mobilier, aux livres et à leurs lecteurs d'animer les lieux.
Au-dessus, en lévitation apparente, un « monolithe » de béton naturel, aux formes plus complexes qu'il n'y paraît au premier abord, abrite en son sein des bureaux, des locaux techniques. Deux volumes s'élèvent au-dessus d'une terrasse végétalisée. Ils sont marqués, mais à peine, par quelques interventions architecturales qui semblent autant de références à l'héritage esthétique du Mouvement moderne : ici un fin bandeau de fenêtres, plus loin une faille horizontale tournant autour d'un angle, ailleurs une échancrure rouge creusée dans le haut d'un volume, et sur une façade le jeu de rythmes variables de quatre niveaux de fines meurtrières.
Et peut-être pour que l'on soit sûr que rien ne vienne troubler la pureté des volumes de béton, le lettrage d'identification de la médiathèque est venu discrètement se glisser dans le socle vitré.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de Nantes / Nantes Aménagement
CONCEPTION : FORMA 6, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Avril 2007
SURFACES : 2 020 m² SHON
MONTANT DES TRAVAUX : 3 189 600 €TTC

RÉHABILITATION D'UNE AGENCE D'ARCHITECTURE / NANTES

3 RUE DE BRIORD ET PLACE DU PILORI

Dans le cœur historique de Nantes, certains regards s'arrêtent sur deux lucarnes en métal et verre, dont les toitures s'avancent au-dessus de la façade d'un immeuble du XVIII[e] siècle. Ces deux petites adjonctions contemporaines éclairent une agence d'architecture aménagée sous les toits.

Dans le volume au sol de terre cuite, aux poutres brunes et aux moellons apparents, l'aménagement est de type mobilier, structurant des postes de travail, des rangements, par une savante géométrie de bois clair qu'animent quelques surfaces de teinte rouge.

L'éclairement des combles est un vieil exercice architectural et technique. On ne construit aujourd'hui pratiquement plus de lucarnes émergeant des toitures. Les « fenêtres de toit », qui ont remplacé les anciennes tabatières d'acier galvanisé, se présentent comme une réponse définitive à la question technique de la « prise de jour et d'air » en toute garantie d'étanchéité.

Ici, les lucarnes ne se contentent pas de prendre passivement le jour. Elles regardent la ville, à 180 degrés, par leurs trois faces vitrées. Elles augmentent le volume aménagé des combles par deux petits espaces baignés de lumière.

Elles élèvent et dynamisent la façade de l'immeuble, par leur implantation en biais respectant la trame du parcellaire et des fermes de la charpente.

Elles font révérence à la composition de l'architecture classique, en s'axant sur les fenêtres de l'étage inférieur.

Et, surtout, elles marquent leur temps, en ajoutant au patrimoine de la ville ancienne un petit signe d'aujourd'hui, fait de lignes fines et pures en acier, aluminium, zinc, verre et bois.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée
CONCEPTION : Yann PÉRON, architecte, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Mars 2006
SURFACES : 30 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 35 000 €TTC

ÉQUIPEMENT ASSOCIATIF LES GARENNES / NANTES

PLACE DES GARENNES À CHANTENAY

La place des Garennes, entre l'église Sainte-Anne et la Loire, a été structurée au XIXe siècle par l'implantation symétrique de deux écoles primaires. Leur architecture éclectique, et les hauts murs d'enceinte qui referment totalement chacune d'elles, monumentalisent deux côtés de l'espace public.

Pour la transformation d'une de ces écoles en locaux associatifs, les architectes ont articulé leur réflexion autour des trois mots clefs « quartier », « festivités » et « forteresse ». Cette dernière notion découlant directement de la typologie d'îlot fermé de l'existant, qu'il n'était pas question de remettre en cause pour ne pas altérer l'équilibre de la place.

La solution fut de créer, en périphérie de la cour d'école, un « chemin de ronde », passage surélevé permettant à la fois la circulation entre les différents locaux, la création de préaux et de cheminements abrités, et la vue sur la ville depuis l'équipement.

Des passerelles en métal et béton relient donc les deux bâtiments conservés de l'école, en rez-de-chaussée comme à l'étage, et contournent la nouvelle salle polyvalente, implantée en extension du bâtiment du fond, et ouvrant de plain-pied sur la cour.

Les poteaux métalliques soutenant les passerelles se prolongent en mats portant des oriflammes colorés, et leurs sols de bitume rouge répondent à celui de la cour.

Le volume neuf de la salle polyvalente, bloc épuré bardé de métal laqué noir, s'efface visuellement devant le caractère « patrimonial » des bâtiments de pierre.

Ces derniers, restructurés, ont été transformés en espaces de bureaux, de réunion et d'activités, ouverts sur l'extérieur et parés de couleurs vives.

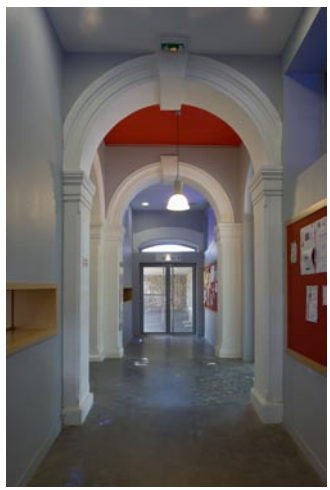

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de Nantes
CONCEPTION : Agence DRODELOT, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : 2006
SURFACES : 1 276 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 1 735 000 €TTC

IMMEUBLE ARBORÉA / NANTES
RUE VIVIANI (ÎLE DE NANTES)

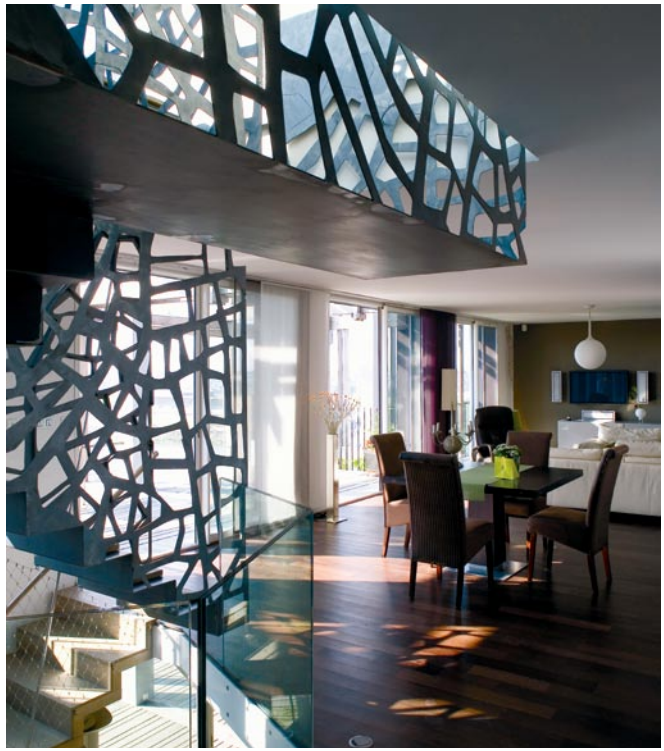

Dans l'île de Nantes, où l'apparition régulière de nouveaux édifices rend le paysage urbain mouvant et de plus en plus complexe, Arboréa conserve une force et une présence architecturale singulières.

Entre un boulevard urbain et une ligne de chemin de fer dont il accompagne les courbures, le projet fait face aux volumes rouges et noirs du Palais des Sports. Il se présente de loin comme un ensemble de trois immeubles de logements, en fait réunis et posés sur un large socle, couvert de végétation, et abritant une clinique vétérinaire et des stationnements.

L'esthétique, riche de signes, est issue à la fois de la réponse particulière apportée à un programme de logements dans ce site, et de références à des icônes de l'histoire de l'architecture ou à des constructions voisines plus banales. On pense aux dessins d'immeubles-villas de Le Corbusier, et à leurs empilements de loggias plantées, ou aux tours de logements des années 60 et à leurs revêtements de carrelages colorés.

Les élévations des « immeubles » sont de natures variées : côté chemin de fer, protégées par l'épaisseur de loggias vitrées ; en « pignons », plus fermées, colorées de mosaïques et animées par des « boîtes » ouvertes en surplomb ; côté rue, enfin, animées par la structure faussement brouillonne de grandes loggias à double hauteur (dont l'ossature de bois, accrochée à celle en béton des immeubles, repose sur des piliers métalliques biais traversant l'horizontale du socle).

Dans cet ensemble de 134 logements (dont plus de 50 sociaux) nombre d'appartements disposent donc d'une ou de deux terrasses, pour certaines plantées d'arbres en pots, qui ouvrent leur espace sur le fleuve et la ville.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée

CONCEPTION : TETRARC, architectes, Nantes - Jack TROUSSICOT, architecte associé, Les Sables-d'Olonne.

DATE D'ACHÈVEMENT : 2006

SURFACES : 11 780 m²

MONTANT DES TRAVAUX : 12 900 000 €TTC

NORKIOUSE / REZÉ
RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Le site de Norkiouse réunit des qualités particulières. Les maisons anciennes du village posé au bord du fleuve y voisinent avec les traces d'anciens chantiers navals et avec le bâti récent d'activités artisanales et industrielles. Sur les parcelles concernées par l'opération, le terrain inondable regarde la Loire.

La création de 30 logements sociaux s'y est faite en implantant trois « bandes » de semi collectifs, perpendiculaires au fleuve. Les constructions ménagent, ici, des voies dont le tracé rappelle celui des anciennes venelles de bord de rivière, ailleurs des jardins bordés de vieux murs en moellons de pierre et, au centre de l'opération, une placette piétonne plantée de palmiers, ouverte vers les grues de l'île de Nantes et la butte Sainte-Anne.

Inondables, les rez-de-chaussée sont des garages, clos de planches de bois formant claustras transparentes. Au-dessus, un socle de béton supporte les logements à ossature de bois, recouverts de bardages de fibre de ciment, blancs et ondulés pour la plupart des élévations, bleus ou rouges pour certains pignons, noirs pour les façades donnant vers la Loire, diminuant ainsi l'impact du projet dans le paysage de la rive. Les escaliers extérieurs, garde-corps et marquises, sont en métal galvanisé.

Les volumétries sont complexes : sur 3 ou 4 niveaux, avec toitures-terrasses ou à deux pentes, en bande régulière ou interrompue par des failles donnant accès aux étages, à l'échelle d'une maison ou à celle d'un immeuble, évidées de décrochements formant terrasses ou de retraits formant loggias couvertes. Les éléments d'un projet apparemment simple s'assemblent ici en un savant travail d'architecture.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : la Nantaise d'Habitations
CONCEPTION : BARRÉ-LAMBOT, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Juillet 2006
SURFACES : 2 025 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 2 294 932 €TTC

LA GRANGE / SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

110 BIS LEVÉE DE LA DIVATTE - LA CHEBUETTE

Les architectures rurales, et notamment les annexes agricoles inutilisées, sont dorénavant souvent transformées en logements. Ce qui conduit en général à la perte de leurs caractéristiques esthétiques d'origine, à leur banalisation par la dénaturation des percements ou la modernisation des maçonneries.

La transformation de cette ancienne grange de la vallée témoigne de la possibilité, à la fois de conserver les caractéristiques premières d'un édifice de qualité, aussi simple soit-il, et de profiter de ces contraintes pour créer un habitat contemporain de qualité, où les volumes, les matières et la lumière sont des atouts.

Ici les maçonneries de moellons ont été intégralement conservées, les pierres restant apparentes à l'extérieur. Les percements d'origine ont gardé leurs proportions, qu'il s'agisse des grandes ouvertures des pignons ou des baies larges de l'étage. On les a simplement obturées par de fines menuiseries de métal, au dessin simple et à grands verres, ou partiellement closes par des bardages et des volets coulissants de bois noirci, en référence aux bois goudronnés des dépendances agricoles.

Le pignon d'entrée est protégé au rez-de-jardin par deux grands volets, coulissant sur rails comme nombre de portes de granges, et légèrement percés de fentes horizontales. A l'étage, deux petits volets reprennent le même principe .

La toiture à deux pentes est revêtue de zinc nervuré, dans la logique de l'emploi des matériaux industriels, chère au pragmatisme rural.

A l'intérieur, générosité des volumes et simplicité des parti-pris : contrastes de noir et de blanc réchauffés par le bois de volets ou de parquets, menuiseries vitrées en acier de type industriel.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée
CONCEPTION : Stéphanie NEAU, architecte, Saint-Julien-de-Concelles
DATE D'ACHÈVEMENT : Avril 2006
SURFACES : 145 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 198 000 €TTC

ALVÉOLE 14 / SAINT-NAZAIRE

BASE SOUS-MARINE - BOULEVARD DE LA LÉGION D'HONNEUR

La transformation de l'alvéole 14 de la base sous-marine poursuit la mutation et l'ouverture de cette forteresse de béton en lieu d'activités culturelles et de loisirs. Deux nouveaux équipements se font face, de part et d'autre d'une circulation intérieure requalifiée.

Le LIFE est un vaste espace, aménagé de manière minimale dans l'enveloppe de la base pour abriter les manifestations de formes artistiques émergentes. Sa paroi visible, noire et lisse, ne laisse rien deviner du vaste volume pouvant s'ouvrir côté port.

Le VIP, lieu dédié aux musiques actuelles, présente une « façade intérieure » percée sur plusieurs niveaux de portes et de bandeaux de fenêtres.

Ici, à travers une nouvelle trémie laissant voir l'épaisseur de la masse de béton, un ascenseur et un escalier de métal conduisent au toit de l'édifice, sur lequel une gloriette vitrée donne accès à une légère passerelle.

Celle-ci mène à une salle de réunion, aménagée dans le dôme géodésique venu de l'ancien aéroport de Tempelhof à Berlin et qui, posé sur la base, s'éclaire la nuit d'une lumière orangée, signal urbain, faux soleil se couchant sur le port.

La circulation entre les différentes alvéoles, par des aménagements subtils, est devenue une rue intérieure. La répétition des fins luminaires donne une perception nouvelle de la hauteur. La signalétique en lettres peintes sur le béton fait écho aux vestiges de celle de l'Occupation.

Partout, le vocabulaire utilisé, le sombre des noirs et des gris, le métal des structures et des grilles, sont ceux de la technique scénographique, de la nuit en plein jour, de la concentration du spectateur.

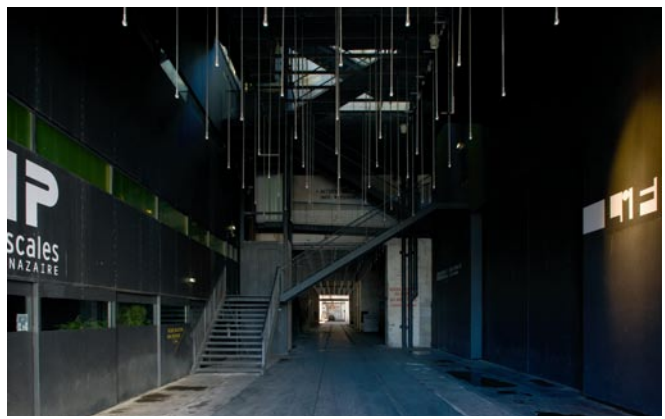

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de Saint-Nazaire / SONADEV

CONCEPTION : LIN (Finn GEIPEL/Giulia ANDI), architectes, Berlin et Paris

DATE D'ACHÈVEMENT : Avril 2007

SURFACES : 3 300 m² (alvéoles)
2 200 m² (espaces publics)

MONTANT DES TRAVAUX : 5 900 000 €TTC (alvéoles)
1 200 000 €TTC (espaces publics)

LES HAUTS DE JOALLAND / SAINT-NAZAIRE

BOURG DE L'IMMACULÉE

La restructuration du bourg de l'Immaculée est le résultat d'un long travail de réflexion, mené sur les thèmes de la composition urbaine et du développement local.

Des études de l'architecte Radu Vincenz avaient mis en évidence la nécessité de renforcer la centralité du bourg, et de tenir compte des qualités d'un site en promontoire sur le paysage. En même temps, des analyses ont été réalisées, concernant le fonctionnement des services publics et les besoins en logements et en espaces publics.

Un schéma directeur a alors été finalisé, à partir duquel ce projet a pu être conçu.

La densification du bourg s'est effectuée avec la reconstruction de la mairie-annexe, de la Poste et du foyer des anciens, et avec la réalisation de 52 logements locatifs, en collectifs ou semi collectifs.

Le caractère urbain y est affirmé, par les alignements sur les voies nouvelles ou prolongées, par le gabarit des constructions et des espaces publics. L'ensemble forme un îlot ouvert, traversé de failles et de vues, épousant la déclivité du terrain, et amalgamant les logements et les équipements publics implantés en front de rues.

Les volumétries, de deux à quatre niveaux, font le lien avec le contexte, au bâti peu élevé. Les transitions se font sans rupture d'échelle ni de matière. L'écriture architecturale compose les édifices selon le rythme ternaire de soubassements en béton gris, de corps de bâtiment enduits de blanc, et de parties hautes en retrait et bardées de zinc noir. La variété des formes et des implantations, enfin, donne à ce condensé d'urbanité le caractère aimablement aléatoire des centres de bourgs anciens.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : SILENE
CONCEPTION : IDE.A, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Mai 2007
SURFACES : 3 390 m² pour les logements
370 m² pour les équipements publics
MONTANT DES TRAVAUX : 5 023 200 € TTC (VRD compris)

AGENCE D'ARCHITECTURE ET RESTAURANT / SAINT-NAZAIRE

6 PLACE DU COMMANDO

C'était un petit jardin entre deux immeubles, sur une place ouverte sur la mer. Une construction est venue s'y loger, accolée à l'un d'eux et occupant pleinement l'espace disponible. Elle abrite des bureaux, dont ceux des architectes qui l'ont conçue et, au rez-de-chaussée, un restaurant.

La géométrie de son architecture est en rupture totale avec les codes formels qui ont présidé à la Reconstruction ou qui ont survécu aux bombardements dans cette partie de la ville. Ici pas de toitures d'ardoise, pas de murs en maçonneries de pierre ou de béton enduit, pas d'alignements de fenêtres ordonnancées.

Mais une ossature de béton, disparaissant sous une enveloppe parallélépipédique translucide, comme un peu trop grande pour elle et chapeautant un rez-de-chaussée en retrait et un escalier extérieur latéral pénétrant son volume. Cette peau de polycarbonate, miroitante, presque métallisée sous la lumière du soleil, se fait transparente la nuit, et le bâtiment tout entier devient signal, luminaire, repère dans la ville.

Dans cette paroi légère, immatérielle, quelques percements irréguliers marquent l'usage des lieux, comme cette large baie du dernier étage, qui ouvre l'agence d'architecture par un cadrage de la ville et du ciel en cinémascope, et répond aux proportions de la vitrine du rez-de-chaussée.

Les intérieurs de l'agence laissent voir la technique constructive. Accrochée à la structure de poteaux et de dalles de béton, une ossature de métal galvanisé maintient la double peau de polycarbonate. La lumière diffuse dilate l'espace sans cloisons, où seul un bloc technique coloré partitionne le plan.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Privée
CONCEPTION : ARLAB, architectes, Paris et Saint-Nazaire
DATE D'ACHÈVEMENT : Mars 2007
SURFACES : 270 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 322 920 € TTC

11 LOGEMENTS SEMI-COLLECTIFS / TRIGNAC
RUE DU STADE

La commune de Trignac, créée en 1918 autour de l'activité de ses forges, possède un centre bourg au tissu urbain principalement composé de maisons individuelles.

Cette opération de création de 11 logements sociaux, malgré les contraintes d'un terrain très exigu, a su conjuguer la recherche d'une affirmation urbaine et la qualité d'un habitat semi-collectif à l'échelle des maisons du quartier.

A l'angle de deux rues, l'impact du bâtiment blanc sur quatre niveaux, qui marque par son volume l'entrée du quartier, est en même temps visuellement minimisé par le traitement du dernier étage, implanté en retrait et revêtu d'un bardage de bois. Sa toiture à deux pentes prolonge celles des maisons alignées sur la rue. Les escaliers extérieurs et les coursives animent l'angle de la parcelle. Le rez-de-chaussée abrite les garages, les étages trois appartements dont deux en duplex.

L'opération se poursuit par l'implantation de quatre « maisons » disposées en peigne irrégulier, et réunissant chacune deux appartements, l'un de plain-pied avec un petit jardin clos, l'autre donnant sur une terrasse privative revêtue de bois. Leurs pignons rythment en douceur l'urbanité de la venelle longeant le terrain et, de l'autre côté, l'ambiance intime des jardins de cœur d'îlot.

Les toitures en métal nervuré, laqué de gris pâle, et les bardages de bois naturel équilibrent les enduits blancs chers à Trignac, et donnent à l'ensemble la chaleur et la modernité sereine d'un projet tout en équilibre et en retenue.

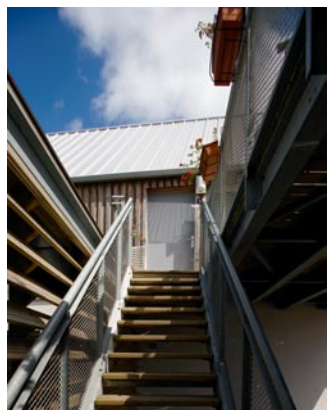

MAÎTRISE D'OUVRAGE : LOGI OUEST
CONCEPTION : Agence DRODELOT, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : 2006
SURFACES : 995 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 1 076 400 €TTC

2008

2008 AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT DES ABORD DE LA COLLÉGIALE À GUÉRANDE - *(1er Prix d'aménagement)* p.52

REQUALIFICATION DE L'ESPLANADE VILLÈS-SAUTRON ET KIOSQUES DE RESTAURATION RAPIDE À SAINT-NAZAIRE - *(Mention)* p.56

AMÉNAGEMENT DU LITTORAL À LA BERNERIE-EN-RETZ, SAINT-NAZAIRE ET PORNICHET (CARENE), LE POULIGUEN, PORNIC, PRÉFAILLES, LA TURBALLE - *(Mention)* p.60

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PORT DE KERCABELLEC À MESQUER p.64

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DU PRÉ DE LA CURE À LA CHAPELLE-DES-MARAIS p.65

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE VANNES À SAINT-HERBLAIN p.66

AMÉNAGEMENT DES

ABORD DE LA COLLÉGIALE / GUÉRANDE

VILLE CLOSE

1er prix AMÉNAGEMENT

La collégiale Saint-Aubin marque le cœur de Guérande. Les cimetières qui l'entouraient autrefois, conservés sous une fine couche de sol urbain, ont longtemps été recouverts de voitures. L'aménagement de ces abords est l'aboutissement de la requalification des espaces publics de la ville close.

Pour conserver la possibilité de fêtes et de marchés forains, la place principale est restée nue, simplement revêtue de dalles de granite et ponctuée de discrets trilobes de verre et de fonte. Les âmes des défunts peuvent s'en échapper, comme des rais de lumière nocturne. Au centre, le chuintement léger d'une fontaine invisible émane d'un doux rocher de bronze patiné, lui aussi découpé de trilobes.

Le motif, emprunté au vocabulaire gothique, orne aussi le métal des corbeilles à papier ou la fonte des grilles d'eaux pluviales.

Mais l'ensemble privilégie la discrétion, l'humilité face à la qualité des architectures riveraines. Le dallage de granite de la place se poursuit insensiblement dans le pavage des voiries, qui rejoint celui des rues adjacentes, précédemment aménagées. De grosses bornes en contraignent les accès.

Quelques bancs, presque tombeaux de pierre, sont posés au pied du sanctuaire. Leur masse tranquille se poursuit dans un muret protégeant l'espace de l'ancien cimetière au nord. Ici, c'est l'aimable procession des gens de la presqu'île, figée dans la fonte rouillée de petits personnages sculptés, hissés sur de fins potelets de hauteurs variées. Paludiers, pêcheurs et chevaliers rappellent aux touristes que la ville n'est pas qu'un décor, mais le fruit d'une histoire et d'activités humaines séculaires.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Commune de Guérande

CONCEPTION : Agence A.U.P., architectes-urbanistes, Nantes, avec Nicolas FÉDORENKO, artiste plasticien, Pont-Croix (29)

DATE D'ACHÈVEMENT : Juin 2007

SURFACES : 6 200 m^2

MONTANT DES TRAVAUX : 2 392 000 €^{TTC}

REQUALIFICATION DE

L'ESPLANADE VILLÈS-SAUTRON ET KIOSQUES DE RESTAURATION RAPIDE / SAINT-NAZAIRE

BOULEVARD ALBERT 1ER

projet MENTIONNÉ

La réconciliation de Saint-Nazaire avec son port s'accompagne de la redécouverte de la baie urbaine qui s'étend entre le fleuve et le grand large. L'esplanade Villès-Sautron est un de ces espaces où la ville regarde vers l'embouchure, entre le port et la côte de Saint-Brévin.

La suppression du muret de pierre qui courait en limite du remblai aura été l'acte fondateur de la requalification du site, jusqu'alors traité en boulevard urbain. C'est à partir de cette ouverture qu'il est devenue possible, tout simplement, de s'asseoir sur un banc et de contempler la baie, de réellement marcher au bord de l'eau, et d'intégrer à la ville les pêcheries qui animent le littoral de leurs fragiles silhouettes.

Le projet semble la poursuite évidente de cette logique, avec le traitement lisse de l'espace en pelouses, cheminements de stabilisé et promenade en béton, sans bordures, reliefs ou fleurissements intempestifs pouvant gêner l'horizontalité du site. Les éléments de mobilier urbain sont réduits au nécessaire, conçus ou choisis avec une élégante transparence : garde-corps métallique en profilés et câbles d'inox, bornes limitant la circulation en fins poteaux de métal, sobres lampadaires d'esprit marin.

La promenade piétonne, simple cheminement de béton lisse, longe le garde-corps qui ne s'interrompt que pour donner accès aux passerelles des pêcheries, et s'élargit au sud de l'esplanade, là où l'ouverture vers l'océan se fait véritablement sentir.

La convivialité retrouvée de l'esplanade Villès-Sautron, grâce au travail conjoint des paysagistes et des services techniques de Saint-Nazaire, incite aujourd'hui la ville à poursuivre le projet de requalification des espaces publics du front de mer, à l'échelle de toute sa baie.

../..

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Commune de Saint-Nazaire

CONCEPTION : ATELIER DE L'ÎLE (Bernard CAVALIÉ), paysagistes, Paris, avec les services techniques de la ville.
TOPOS architecture, architectes, Nantes.

DATE D'ACHÈVEMENT : 2006 à été 2007

SURFACES : 20 000 m² (espaces publics)
19 m² (par kiosque)

MONTANT DES TRAVAUX : 1 800 000 €TTC (espaces publics)
190 000 €TTC (pour les 2 kiosques)

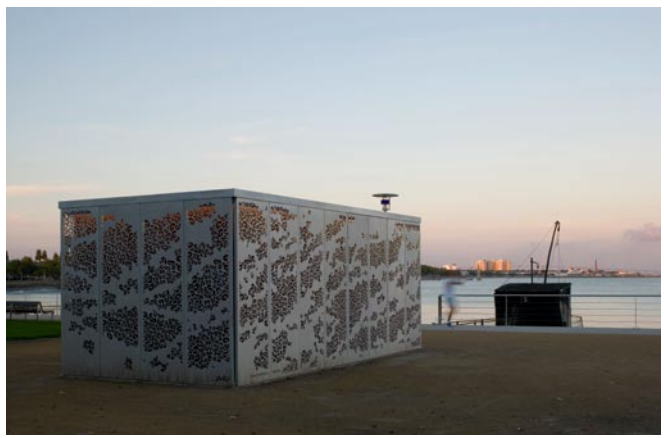

L'opération de requalification de l'esplanade Villès-Sautron s'est accompagnée de la création de deux kiosques de jardin, démontables en basse saison, et accueillant des services de bar et de restauration rapide.

Conçus à partir de constructions modulaires préfabriquées de 19 mètres carrés, ces petits édicules comportent chacun un espace de vente, un lieu de stockage et un sanitaire.

Leur ossature est habillée d'un revêtement de bois bakélisé au ton acajou, lui-même enveloppé d'une double peau réalisée en volets métalliques fixes et ouvrants. Leur tôle d'aluminium de qualité marine, de 5 mm d'épaisseur, a été découpée au laser selon des motifs évoquant des coquillages, mi-géométriques et mi-organiques.

Lorsque les kiosques sont en fonctionnement, les volets articulés s'ouvrent, pour laisser voir les panneaux de bois des allèges, permettre l'ouverture de petits auvents de protection, et donner vie aux comptoirs de service.

Les deux édicules, posés au niveau du sol, sont implantés perpendiculairement aux circulations, et s'ouvrent directement sur la nouvelle promenade aménagée au long du rivage.

La nuit, une seconde vie les attend. Entre leurs revêtements de bois et d'aluminium, un éclairage intégré leur donne alors une matière légère de dentelle nuageuse, et leur permet de devenir deux signaux lumineux ponctuant d'une douce poésie le littoral nazairien.

AMÉNAGEMENT DU LITTORAL / LA BERNERIE-EN-RETZ, SAINT-NAZAIRE ET PORNICHET (CARENE), LE POULIGUEN, PORNIC, PRÉFAILLES, LA TURBALLE

projet MENTIONNÉ

RESTAURATION DU LITTORAL DE PORNIC

RESTAURATION DE LA CÔTE SAUVAGE AU POULIGUEN

Le 12 décembre 1999, l'Erika se brise au large des côtes bretonnes, déverse sa cargaison de fioul dans l'océan et souille 400 kilomètres de côtes entre Finistère et Charente. Les financements mis en place au titre des réparations permettront de réaménager le littoral, à la fois pour restaurer de manière douce les côtes et les espaces publics, dégradés notamment par les travaux de nettoyage, et pour l'adapter à l'évolution de sa fréquentation (en quantités et en types d'usages, comme pour le vélo).

Si les communes maîtres d'ouvrage ont exprimé des volontés particulières, qui se lisent dans certains choix d'aménagement, il reste que l'ensemble de l'opération, menée par la même équipe de paysagistes, parfois associée à une même agence d'architectes, présente une évidente cohérence. Même attention aux particularités des paysages urbains ou naturels, même respect des aménagements préexistants, même souci de limiter les interventions au strict nécessaire technique et esthétique, même famille de matériaux et de formes.

Le bois naturel, que l'on laisse griser, prend la forme de garde-corps, de platelages, de piquets de clôture, de bancs et de poubelles, de bardages d'édicules, de plessages de soutènement, de ganivelles bordant les sentiers piétons. Le métal inox structure des mains courantes ou, galvanisé, des bancs de repos. La pierre en moellons forme assises de bancs et murets neufs ou restaurés. Le béton, des escaliers ou quelques cheminements, même si l'essentiel des chemins reste en stabilisé.

Partout, le but est d'assurer les continuités piétonnes, de sécuriser les parcours, de guider les flux piétons, cyclistes ou automobiles, de maintenir les terrains et les dunes, de gérer l'écoulement des eaux, de protéger les zones fragiles, de valoriser les sites paysagers et patrimoniaux, et bien sûr de restaurer ou de compléter la végétation littorale.

LA BERNERIE-EN-RETZ

RESTAURATION DU LITTORAL À PORNIC

RÉHABILITATION POINTE DE PEN-BRON À LA TURBALLE

RÉHABILITATION POINTE DE PEN-BRON À LA TURBALLE

SAINT-NAZAIRE - POINCHET

RESTAURATION DU LITTORAL À PORNIC

RESTAURATION DE LA CÔTE SAUVAGE À PRÉFAILLES

MAÎTRISE D'OUVRAGE : La Bernerie-en-Retz, Saint-Nazaire et Pornichet (CARENE), Le Pouliguen, Pornic, Préfailles, La Turballe

CONCEPTION : PHYTOLAB, paysagistes, Nantes, et FORMA 6, architectes, Nantes.

DATE D'ACHÈVEMENT : 2006-2007

AMÉNAGEMENT DE LA

PLACE DU PORT DE KERCABELLEC / MESQUER

Le village de Kercabellec, établi depuis le Moyen Age en limite des marais salants, présente encore un front bâti ancien de qualité, près du petit port permettant autrefois l'embarquement du sel et aujourd'hui utilisé par les ostréiculteurs. Un quai fut créé au XIX^{e} siècle, au niveau d'un petit pont enjambant l'étier.

La construction récente d'une route en remblai et d'un nouveau pont avait laissé vacante une esplanade triangulaire, désormais isolée du marais.

Après une phase de concertation avec les riverains et les professionnels usagers du site, sa transformation s'est opérée par la définition de trois natures d'espaces : un aménagement de type centre bourg au niveau de l'entrée du village, une esplanade laissée libre côté port pour pouvoir accueillir stationnement, activités portuaires et manifestations publiques, et un traitement volontariste du talus longeant la voie routière, avec sa végétalisation et la création de trois terrasses surélevées.

Le secteur de l'entrée du village a vu ses voies sécurisées, ses espaces piétons revêtus de pavés de béton ou de béton de gravillons, et se termine par un petit square implanté au centre de la composition globale. L'esplanade multi-usages, au sol simplement stabilisé, met en valeur la qualité architecturale du petit édifice de l'ancien bureau des Douanes. Au long de la voie et du pont, dont elles accompagnent l'élévation progressive du niveau et minimisent l'impact visuel, les terrasses recouvertes de bois offrent des points de vue sur le site, notamment sur une vasière remise en eau par le Conseil général de Loire-Atlantique, et aujourd'hui redevenue accueillante aux oiseaux marins.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Commune de Mesquer
CONCEPTION : Anne MAGUERO, paysagiste, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : Mars 2004
SURFACES : 10 800 m^2
MONTANT DES TRAVAUX : 953 810 €^{TTC}

AMÉNAGEMENT DU

SECTEUR DU PRÉ DE LA CURE / LA CHAPELLE-DES-MARAIS

Cette opération s'inscrit dans un projet global d'aménagement du bourg, avec l'extension récente de l'ancien presbytère et sa transformation en médiathèque, et dernièrement le traitement doux d'une rue d'entrée de ville.

Les terrains dépendant de l'ancienne cure forment l'assiette de ce projet, qui s'étend plus largement aux rues adjacentes et à la place entourant l'église.

Le site est vaste, et la composition, structurée autour d'une longue «allée du marché», articule des jardins et des espaces publics aux fonctions et aux ambiances variées.

L'allée, comme un long mail au sol stabilisé qui longe la rue bordant le site et son alignement d'arbres, relie la façade de l'église à un nouveau kiosque. Ce dernier se fait repère urbain, et marque au sud l'entrée de l'aménagement.

Le jeu de boules voisin, puis le «jardin en creux» lui aussi légèrement en contrebas, amènent au «bassin aux modèles réduits», hommage aux anciens jardins publics urbains. Le bassin, tout comme le «coin du conte», hémicycle bordé de gradins, sont proches du pôle petite enfance. Des cheminements piétons en bois, en pavés ou en stabilisé traversent ces espaces alternativement verts ou minéraux, et les relient aux rues adjacentes.

Près du centre bourg, l'aménagement se fait plus urbain, plus minéral, pour le parvis de l'entrée de la médiathèque (avec son puits de pierre et son vieil arbre) et pour une place de village entre l'ancien presbytère et l'église. Les revêtements de stabilisé,de pavés, de dalles et de bétons gravillonnés y alternent. Une «fontaine aux grenouilles et aux mortas» rend hommage au marais briéron.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Commune de La Chapelle-des-Marais
CONCEPTION : Ronan DESORMEAUX, paysagiste, Rennes
DATE D'ACHÈVEMENT : Janvier 2007
SURFACES : 7 800 m² (voirie) - 3 750 m² (Espaces verts)
MONTANT DES TRAVAUX : 824 219 €TTC (hors réseaux et éclairage)

AMÉNAGEMENT DE LA
ROUTE DE VANNES / SAINT-HERBLAIN

Il était une fois une autoroute urbaine bordée de panneaux publicitaires, de parkings et de hangars commerciaux. Le site était dangereux, impraticable aux piétons et aux cyclistes.

La requalification de l'espace public ne pouvait améliorer le bâti, mais elle a donné à l'endroit un nouveau fonctionnement et une nouvelle image, ce qui n'est pas peu.

Le programme établissait la nécessité d'affirmer l'identité de pénétrante urbaine, d'assurer le fonctionnement commercial, de rendre lisibles les espaces urbains traversés, et en même temps d'améliorer les liaisons transversales. La partition de l'espace en chaussées simples et contre-allées latérales, la création de giratoires et de cheminements piétons ou cyclables, le positionnement d'une ligne de bus, ont répondu à ces attentes.

Il restait à donner une nouvelle perception de ce paysage périurbain. Du vocabulaire formel choisi, on pourrait trouver des traces aussi bien dans le «land art» que dans les jardins contemporains de Chaumont-sur-Loire. Des rocailles, par exemple, mais d'ardoise sombre, de graviers clairs, de cailloux beiges ou de gros blocs de pierre rousse, parfois peints de bleu ou de rouge. Des rochers, semés sur des pelouses, comme autant de bornes et d'obstacles presque naturels. Des pins parasol, en bosquets irréguliers plutôt qu'en alignements serviles. Des bandes parallèles de pelouse, de graminées, de dalles ou d'enrochements, d'enrobé sombre ou rose. Des passages protégés peints en codes-barres. Des réverbères en bouquets obliques de tubes luminescents…

Un autre monde, où veillent toujours les ogres du commerce, mais où semblent ne plus se perdre les petits enfants.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : NANTES MÉTROPOLE
CONCEPTION : TETRARC, architectes, Nantes
DATE D'ACHÈVEMENT : 2006
SURFACES : 132 000 m²
MONTANT DES TRAVAUX : 19 524 000 €TTC

Textes *(sauf mention contraire)*
Christophe BOUCHER

Conception graphique
Nicolas BAUD

Photographies
Stéphane CHALMEAU

Impression
Novembre 2008 - Imprimerie VAL-DE-LOIRE

n°ISBN
2-9518697-5-4

Le Prix Départemental d'Architecture et d'Aménagement de Loire-Atlantique est une initiative conjointe du Conseil Général de Loire-Atlantique et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Cet événement biennal a pour but de :

• rendre compte de l'actualité de la création en architecture et en aménagement dans le département,

• récompenser les réalisations les plus significatives,

• mettre en valeur la résultante du travail entre maîtres d'ouvrage et concepteurs,

• promouvoir la qualité et l'innovation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et, plus largement, du cadre de vie.

LOIRE ATLANTIQUE
Conseil général

Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et
de l'Environnement
de Loire-Atlantique

Caue 44